

2016-2017

Master 1 Histoire et document
Parcours Bibliothèque

Outils et espaces de travail spécifiques du bibliothécaire, du XIX^e siècle à nos jours

Caron Nicolas

Sous la direction de Mme
Sarrazin Véronique

Membres du jury
Mme Sarrazin Véronique
Mme Neveu Valérie

Soutenu publiquement :
Le 20 juin 2017

L'auteur du présent document vous autorise à le partager, reproduire, distribuer et communiquer selon les conditions suivantes :



Vous devez le citer en l'attribuant de la manière indiquée par l'auteur (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'il approuve votre utilisation de l'œuvre).

Vous n'avez pas le droit d'utiliser ce document à des fins commerciales.

Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter.

Consulter la licence creative commons complète en français :
<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/>

Ces conditions d'utilisation (attribution, pas d'utilisation commerciale, pas de modification) sont symbolisées par les icônes positionnées en pied de page.



REMERCIEMENTS

Je tenais à remercier ma tutrice de mémoire, Madame Véronique Sarrazin, pour ses nombreux conseils, sa pédagogie et sa présence rassurante tout au long de cette recherche.

Mes remerciements s'adressent aussi à Madame Martine Legué, de la bibliothèque Nelson Mandela, et Madame Christine Tharel-Douspis, de la bibliothèque Toussaint, ainsi qu'à l'ensemble du personnel de ces deux établissements, pour leur aide et leur contribution à cette étude.

Enfin, je souhaite également dire merci à mes compagnons de recherche, Lou-Ann Prevost et Théo Bourdilleau, pour les conseils, les encouragements et le temps que nous avons partagés en bibliothèque.

Sommaire

INTRODUCTION

I. MUTATIONS ET PROFESSIONNALISATION : OUTILS ET ESPACES DE TRAVAIL DÉFINIS ET REDÉFINIS (XIXE - MOITIÉ DU XXE SIÈCLE)

1. Des bibliothèques modestes et un manque de reconnaissance professionnelle
2. La reconnaissance d'une professionnalisation et d'un équipement spécifique (fin XIXe-1945)
3. Reconstruction d'après-guerre et libre accès : changement d'approche des bibliothécaires pour leur lieu de travail

II. LES INNOVATIONS ET L'AMÉNAGEMENT AU SEIN DES BIBLIOTHÈQUES D'AUJOURD'HUI : QUELS ENJEUX POUR LE BIBLIOTHÉCAIRE ?

1. De bibliothèque à médiathèque : une transition d'abord technologique
2. Le bibliothécaire face au choix du mobilier, des espaces et des outils de travail
3. Quel choix d'aménagement pour améliorer les conditions de travail ?

III. UN MODÈLE TYPE DE BIBLIOTHÈQUE INEXISTANT : L'EXEMPLE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE « TOUSSAINT » À ANGERS ET DE SON ANNEXE « NELSON MANDELA »

1. Deux statuts bien différents
2. Au contact avec les usagers : quelles approches respectives vis-à-vis des bibliothécaires ?
3. Quels équipements et aménagements, au regard de l'ancienneté respective des deux établissements, pour les bibliothécaires ?

CONCLUSION

ANNEXES

BIBLIOGRAPHIE

TABLE DES ANNEXES

TABLE DES ILLUSTRATIONS

TABLE DES MATIERES

Introduction

Les bibliothécaires sont considérés en tant que tels comme des professionnels munis d'un savoir et de compétences propres à leur fonction. Ils exercent leur profession munis d'outils spécifiques, au sein d'un espace pleinement consacré à leurs missions. La notion « d'outils » se définit par l'ensemble des biens matériels dont a besoin le bibliothécaire afin d'exercer son métier. Ce dernier s'inscrivant dans un cadre de travail auquel le terme « d'espace » fait référence et qui s'incarne dans les bibliothèques telles que nous les connaissons aujourd'hui.

Néanmoins, un tel constat ne fut pas toujours une évidence. Il faut dire que le métier de bibliothécaire, et le lieu dans lequel il exerce, ont rencontré beaucoup de bouleversements et de remaniements au cours des deux derniers siècles, particulièrement au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. La France d'après la Révolution voit la création des bibliothèques municipales en 1803, mais celles-ci sont très modestes. Elles ne possèdent parfois pas leurs propres édifices, mais seulement un local s'intégrant à un autre établissement, comme les mairies, dans lequel s'entassent tous les fonds documentaires prélevés par les révolutionnaires. Le budget qui leur fut alloué était risible, insuffisant pour mener une réelle politique d'acquisition ou investir dans l'aménagement de l'espace intérieur. En ce temps, les bibliothèques étaient perçues différemment, elles n'étaient pas encore un lieu de diffusion des savoirs et de médiation culturelle envers les usagers. La priorité était la conservation des documents, le bibliothécaire lui-même considérait l'accueil du public comme un sacrifice, bien qu'une infime partie seulement de la population fréquentât les bibliothèques. Le bibliothécaire n'était pas issu d'une formation ou d'un concours spécifique, il s'agissait généralement d'un érudit lettré à la retraite, apprenant le métier de manière pragmatique. Seuls certains bibliothécaires de catégories supérieures (issus des bibliothèques de grandes envergures) pouvaient se targuer d'une formation administrée par l'école des Chartes. L'exercice du métier suscitait des éléments de mobilier particuliers, comme le démontrent les fournisseurs de l'époque, caractérisé entre autres par des étagères de livres tapissant les murs jusqu'au plafond et des échelles pour y accéder. Cependant, on dénote l'absence d'un mobilier réellement caractéristique à la fonction. Une affirmation également valable lorsque l'on considère les espaces aménagés en faveur du bibliothécaire, largement délaissés au profit de ceux dédiés aux livres.

Depuis la fin du XIX^e siècle, les bibliothèques et leurs professionnels ont commencé à rencontrer des transformations notables. Le métier gagne en reconnaissance grâce à la création de plusieurs diplômes, dont le premier est le certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaires (CAF) en 1879. La notion d'espace de travail du bibliothécaire commence aussi à être reconnue comme telle, la bibliothèque n'est plus seulement un lieu de regroupement et de conservation des documents. À partir de 1945 est créée la Direction des bibliothèques de France et de la lecture publique. Elle a insufflé une normalisation de l'aménagement des bibliothèques ainsi qu'un cadre légal et législatif. Il y a un intérêt à élargir le lectorat et à former les bibliothécaires à leur métier. L'usager est placé au centre des bibliothèques, au

détriment du livre comme ce fut le cas auparavant. Cela eut un impact dans la manière d'exercer pour les professionnels qui possèdent désormais des missions supplémentaires. En effet, ajouté aux magasins et aux ateliers de reliures déjà présents dans les bibliothèques, les bibliothécaires se doivent de composer avec les nouvelles réalités du métier que sont la médiation culturelle et la diffusion des savoirs à leur lectorat, induisant de nouveaux espaces et outils de travail. Il faut un mobilier adapté, optimisé à l'accueil des usagers, suivant des normes spécifiques afin de répondre à ces nouveaux besoins, essentiellement depuis le libre accès généralisé de la fin des années 1960.

La vague de construction de bibliothèques au cours de la décennie 1980-1990 a changé le paysage des bibliothèques françaises. Le repli sur ses collections et le conservatisme des anciens établissements étant devenus obsolètes, place au modernisme et aux édifices conçus sur-mesure, *ex-nihilo*, ou réhabilités pour répondre aux nouvelles attentes. Au cours de cette période et par la suite, l'apparition de nouveaux médias (vinyles, CD, DVD, etc.) puis l'informatisation et la numérisation dans les années 1990, bouleversèrent en profondeur l'aménagement des espaces, amenant à les repenser et changeant la figure de la bibliothèque dont le nom évolue également pour prendre progressivement celui de « médiathèque ». De nos jours, l'ordinateur y a pris une place incontournable, il est devenu un outil central dans l'exercice du métier, mais aussi dans les services rendus aux usagers, en rendant le catalogage informatisé et consultable à tout moment. Par ailleurs, l'intérêt est résolument porté vers la communication des collections et non plus prioritairement à leur conservation. Cette transition s'est retranscrite physiquement dans les bibliothèques par une physionomie des lieux largement en faveur des usagers, conçue pour leur confort et leur accueil. C'est pourquoi on constate la place centrale qu'à pris le bureau d'accueil en bibliothèque, qui tend à s'imposer comme le lieu multifonction de la bibliothèque, et directement à porté des usagers lors de leur entrée dans le bâtiment. Un phénomène de centralisation de l'accueil se produit, il s'agit généralement de la plaque tournante des activités de la bibliothèque, polarisant la banque de prêts / retours ainsi que les salles ou espaces dédiés à l'activité et aux actions culturelles (accès à la salle de conférence, salle polyvalente ou espace d'exposition...). En ce qui concerne la conservation des collections, plusieurs techniques se sont succédées (microfilme, numérisation...), impliquant encore la nécessité de posséder des espaces supplémentaires. L'accumulation des documents, elle, a abouti à l'élaboration d'une technique particulière : l'élagage.

En somme, l'adaptabilité du bibliothécaire se retrouve fortement sollicitée, d'autant plus que la bibliothèque devient un lieu de sociabilité important, un lieu d'échange. On a constaté un tournant dans la mesure où le cœur des bibliothèques est passé de la conservation des livres aux services rendus aux usagers, ou en d'autres termes, des collections aux usagers eux-mêmes. Toutefois, la place du bibliothécaire et la considération de ses conditions de travail, longtemps négligées avant la première moitié du XX^e siècle, n'apparaît qu'au second plan. Ils doivent s'adapter en fonction des missions qui leur sont confiées, sans pour autant profiter d'un cadre de travail optimisé à leur métier, car pensé pour le confort et l'accueil des usagers. Il s'agit d'enjeux associant outils et espaces de travail au sein d'un même ensemble : les conditions de travail matérielles du bibliothécaire. C'est une problématique essentielle au

succès d'une bibliothèque (transcrit par la qualité des services, la fréquentation des usagers, le dynamisme culturel...), et c'est pourquoi la participation des bibliothécaires dans le projet de mise en service d'un nouveau bâtiment est devenu un rôle obligatoire de nos jours. Aussi, cela soulève plusieurs questions quant aux choix d'aménagement et à la dépense du budget. Cela suppose un juste équilibre entre des conditions idéales de travail du bibliothécaire, afin qu'il remplit ses missions, et les conditions permettant à ces mêmes missions d'être garanties. À ce titre, les années 1950 et 1960 ont vu une révolution de la bibliothéconomie et c'est à ce moment que les bibliothécaires ont commencé à devenir des acteurs de leur environnement de travail, notamment d'un point de vue économique.

Aujourd'hui, les professionnels prennent place dans des espaces variés que l'on peut distinguer en deux ensembles : ceux au contact des usagers (salle de lecture publique, hall d'accueil, salle de conférences, etc.), et ceux exclusivement destinés à l'usage des professionnels (salle de traitement, magasin, atelier de reliure...). Chaque espace implique l'usage d'outils divers, qu'ils soient mobiliers, bureautiques ou encore intellectuels (comme le catalogage avec la classification Dewey). C'est pourquoi, le rôle du bibliothécaire pour l'ameublement, l'aménagement des espaces et l'acquisition de fournitures comporte des enjeux cruciaux. Il est lui-même un acteur de certains projets de mise en service d'un établissement, en collaboration avec d'autres corps de métier que sont les architectes ou les fournisseurs. Ainsi, sa responsabilité s'en retrouve accentuée, à l'instar des connaissances nécessaires pour anticiper les besoins futurs au bon exercice de son métier, et de s'adapter aux normes et lois en vigueur qui régissent le secteur des bibliothèques.

La présente recherche aborde les conditions matérielles de travail du bibliothécaire, comme nous venons de le voir. Elle s'intéresse aux gestes quotidiens du métier au sein d'un espace de travail spécifique. De cette manière, elle intègre la notion d'aménagement des espaces en bibliothèque, un domaine auquel de nombreux écrits ont été dédiés. Parmi les ouvrages spécialisés, citons ceux de Hélène Caroux, *Architecture et Lecture...*, ou plus anciennement les écrits de Jean Bleton pour la période suivant la Seconde Guerre mondiale, ainsi que ceux de Bertrand Calenge. Il s'agit d'auteurs incontournables sur l'histoire des bibliothèques et de leurs évolutions, traitant de l'environnement et des outils de travail qu'implique la profession. Qu'ils soient spécifiques à ce sujet ou non, nombreux sont les ouvrages qui abordent l'organisation des espaces et les conditions matérielles présentes en bibliothèque. À ce titre, un mémoire de recherche a été réalisé l'année dernière par une étudiante en première année de Master « Histoire et Document » à l'université d'Angers, et qui s'axait sur l'aménagement en bibliothèque. Il s'agit dans tous les cas d'une réflexion générale sur l'organisation matérielle en bibliothèque, qui donne une part importante à l'usager, et qui ne prend pas spécifiquement en compte le bibliothécaire. Ce sont tout de même deux réalités du métier qui sont inévitablement liées. C'est pourquoi j'ai consulté ces travaux à partir desquels j'ai ainsi glané de précieuses informations en lien avec mon sujet. L'objectif étant d'apporter des compléments d'information à ces études afin de tenter de déterminer, dans leur globalité, les conditions d'exercice du métier de bibliothécaire dans son espace de travail.

Peu d'études récentes traitant directement de ce sujet ont été faites. Nous pouvons tout de même mentionner une rencontre organisée le 21 mars 2017 à la Bibliothèque Nationale de France concernant la salle Labrouste, dans le cadre de sa rénovation, et qui s'est intéressée aux plans et annotations effectués lors de son édification au XIX^e siècle. Sur le registre historique qu'aborde mon sujet, j'ai principalement exploité des manuels de bibliothéconomie. Leurs auteurs sont bien connus du monde des bibliothèques pour la période d'avant la Seconde Guerre mondiale, il s'agit de Julien Cain, Jules Cousin ou encore Léo Crozet pour ne citer qu'eux. L'apport de ces écrits est précieux, puisque peu d'ouvrages sont consacrés aux bibliothèques pour cette période, ce qui fait de ces auteurs une source d'information inévitable pour qui étudie les bibliothèques depuis le XIX^e siècle. Toutefois, un recul permanent fut nécessaire, car si ces manuels indiquent et suggèrent le fonctionnement attendu en bibliothèque, ils ne sont pas forcément conformes à la réalité vécue par les bibliothécaires. C'est, dans la plupart des cas, un idéal théorique qui ne correspond pas au réel état des bibliothèques. Un esprit critique et un recul sont donc indispensables à la consultation de ces sources.

Autrement, j'ai récolté de nombreuses données grâce à des mémoires d'études provenant notamment de l'ENSSIB¹, ainsi que de plusieurs revues professionnelles pour les bibliothécaires. En effet, les articles du Bulletin des Bibliothèques de France et l'Association des Bibliothécaires de France sont également des sources de données sérieuses qu'on ne peut ignorer. Enfin, il convient de citer les ouvrages généraux traitant de l'histoire des bibliothèques françaises, et particulièrement ceux rédigés sous la direction de Dominique Varry et de Martine Poulain, présents dans ma bibliographie.

En outre, la question des outils et des espaces de travail du bibliothécaire, en France, du XIX^e siècle à nos jours, soulève encore plusieurs questionnements auxquels la présente recherche tentera d'apporter un éclaircissement : depuis quand le bibliothécaire est-il reconnu comme un professionnel détenant ses propres outils de travail ? Pourquoi et comment son environnement matériel de travail a évolué et s'est diversifié depuis le local d'antan à la médiathèque d'aujourd'hui ? Comment le personnel de bibliothèque a intégré les nouveaux médias et l'usage de l'informatique en bibliothèque, que ce soit du point de vue personnel que matériel ? En quoi le mobilier et l'aménagement intérieur définissent les modes de travail du bibliothécaire ? Et dans quelle mesure est-il réellement devenu, théoriquement, un acteur dans un projet d'aménagement intérieur d'une bibliothèque et sur les enjeux de l'établissement du plan de bâtiment et du choix du mobilier ?

Afin d'appuyer ma recherche d'un exemple concret, j'ai réalisé une étude de cas. Mon choix s'est porté sur la bibliothèque municipale Toussaint d'Angers et son annexe Nelson Mandela. Comparer ces deux établissements trouve tout son intérêt dans la mesure où chacune possède des services et des missions qui leur sont propres, bien qu'elles soient toutes deux des bibliothèques de service public. De plus, elles ont été mises en service au cours de deux périodes bien distinctes. Nelson Mandela est une bibliothèque de quartier ouverte le 15 septembre 2012, elle est spécialisée dans le secteur jeunesse et

1 École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information des Bibliothèques

est de dimension modeste (600m²). La bibliothèque Toussaint est, quant à elle, l'établissement central du réseau de la ville d'Angers (qui se compose de neuf bibliothèques), mise en service en 1978. Par conséquent, elle est d'une dimension beaucoup plus grande (6400 m²) et accueille également le dépôt légal. La structure du bâtiment est différente aussi, la bibliothèque Nelson Mandela est constituée intégralement de plain-pied, tandis que celle de Toussaint se répartit sur un ensemble de trois étages. Ainsi, avec tous ces éléments, les conditions matérielles et spatiales du bibliothécaire se retrouvent très diversifiées. C'est un exemple idéal afin de mettre en valeur la diversité des bibliothèques dans leur organisation des espaces, dans le choix des outils employés par les bibliothécaires et du mobilier rencontré. Ceci permettant de comparer quelles différences et quelles similitudes peuvent exister dans l'exercice du métier et en quoi l'ensemble des éléments cités précédemment influent sur celui-ci.

Une particularité supplémentaire pouvant être relevée avec le cadre dans lequel la bibliothèque Nelson Mandela s'insère. Cette dernière fait partie d'une cité éducative composée d'une école maternelle et primaire, puis d'une crèche, envers laquelle elle met à disposition ses équipements une fois par semaine². En somme, ce sont donc un plan de bâtiment, une organisation des espaces et un équipement différent, et donc une manière de travailler différente, qui sont proposés à un métier pourtant similaire dans les deux cas : celui de bibliothécaire. L'enjeu de cette étude de cas étant de dévoiler en quoi la diversité s'avère finalement être la norme en bibliothèque, et comment cela se retranscrit dans les conditions matérielles du bibliothécaire.

Pour réussir à collecter les informations nécessaires, j'ai donc pris contact avec ces deux bibliothèques. J'ai réalisé un entretien accompagné d'une visite approfondie des lieux (dont les espaces internes et exclusifs au personnel), dans chacune d'entre elles, avec Christine Tharel-Douspis pour la médiathèque Toussaint, et avec Martine Legué pour la bibliothèque Nelson Mandela. J'en ai profité pour prendre quelques photos afin d'illustrer mes arguments. Enfin, j'ai soumis à l'intégralité du personnel de ces deux établissements, ainsi que sur le site Agorabib³, un questionnaire d'enquête sur lequel je me suis appuyé pour approfondir ma réflexion. J'ai conçu mon questionnaire de sorte à pouvoir relever quelles sont les réalités matérielles présentes en bibliothèques et quels sont les éventuels problèmes qui y sont liés. C'est pourquoi j'ai sollicité des réponses fermées pour situer la réception de ces réalités en fonction du bibliothécaire (pour déceler s'il y avait une quelconque tendance générationnelle par exemple), mais également des réponses ouvertes pour obtenir une source provenant directement des professionnels.

Dans la perspective de répondre aux questionnements qui nous intéressent, je traiterai premièrement des mutations qu'ont connu les bibliothèques, depuis le modeste local avec à sa tête un érudit qui n'était pas professionnel, caractéristique du XIX^e siècle, jusqu'aux médiathèques actuelles

² AUBRY, Alexia, *L'aménagement intérieur des bibliothèques de lecture publique en France, XX-XXI ème siècle*, 81 p. Mémoire de Master 1 Bibliothèques : Angers, 2016, p. 44.

³ Voir le site internet : <http://www.agorabib.fr/>

tenues par des bibliothécaires aux outils et au cadre de travail spécifiques ; avant d'étudier quels enjeux représentent aujourd'hui l'aménagement des bibliothèques pour le personnel qui y travaille, et comment déterminer l'équipement adapté pour son métier ; pour finir en faisant état de la diversité rencontrée aujourd'hui en bibliothèque en terme d'aménagement intérieur et d'outils professionnels grâce à l'exemple comparatif de la bibliothèque municipale « Toussaint » à Angers et de son annexe « Nelson Mandela ».

I. Mutations et professionnalisation : outils et espaces de travail définis et redéfinis (XIX^e - moitié du XX^e siècle)

Nous allons commencer cette étude selon une logique chronologique, en faisant un rappel historique des conditions de travail du bibliothécaire et de son statut professionnel, depuis les premières bibliothèques municipales jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Un laps de temps marqué par la modestie des bibliothèques et par la précarité des conditions de travail.

1. Des bibliothèques modestes et un manque de reconnaissance professionnelle

Des débuts difficiles caractérisent les premières bibliothèques. Ils s'expriment en fonction d'un budget presque inexistant, mais surtout d'un lieu de travail exigu. Autant de difficultés auxquelles doivent faire face les membres du personnel évoluant en bibliothèque.

1.1 L'absence d'une reconnaissance professionnelle pour le bibliothécaire

Comme nous l'avons évoqué en introduction, les bibliothèques sont confiées aux municipalités en 1803, le 28 janvier. Cette date marque la naissance des bibliothèques municipales que nous connaissons encore aujourd'hui. L'État conserva la propriété des collections qui les composent, mais a délégué l'entretien aux collectivités locales. Le début du XIX^e siècle est une époque où la profession de bibliothécaire n'était pas reconnue en tant que telle, car considérée comme « davantage un divertissement érudit qu'autre chose »⁴ et ce, jusqu'au XX^e siècle. Malgré tout, ce siècle connaît une lente reconnaissance du métier et de son caractère scientifique, notamment à travers la science de la bibliographie et de la bibliothéconomie. Et c'est pourquoi les professions en lien avec les bibliothèques n'ont intégré le cursus de l'École des Chartes, fondée à Paris en 1821, que progressivement à cette époque. En ce qui concerne les espaces dans lesquels évoluent le bibliothécaire, une date est particulièrement édifiante sur les conditions de travail. En effet, le premier bâtiment construit sur-mesure ne date que de 1817 (la bibliothèque de Besançon)⁵ et la seconde de 1826 (la bibliothèque d'Amiens). Les bibliothèques n'étant auparavant que situées dans des lieux destinés à d'autres institutions. Jusque dans

⁴ VARRY, Dominique (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises : Les bibliothèques de la Révolution et du XIX^e siècle (1789-1914)*, t.3, Paris : éd. Du Cercle de la Librairie, 2009, p.105.

⁵ *Ibid.* p.184.

les années 1830, le bibliothécaire, qui souvent n'était autre qu'un bibliographe, devait faire preuve d'une grande adaptabilité pour rassembler les conditions de conservation élémentaires aux documents. Ce qui était très loin d'être garanti, on pouvait se retrouver avec des livres apposés à même le sol, entassés, mis en vrac. Un cas nous l'illustre particulièrement, c'est celui du bibliothécaire de Saint-Omer qui découvrit pas moins de 1947 volumes accumulés derrière les boiseries de la bibliothèque⁶. La notion d'espace de travail spécifique avec des secteurs distincts et délimités, habituellement composée de quatre éléments : salles avec étagères pour les collections, salles de lecture, bureaux pour l'administration et vestiaires⁷, n'était pas toujours établie. À cela, il faut aussi souligner le manque de professionnalisme du personnel dans la rédaction d'un catalogue puis dans le classement des collections. Ceci a amené certaines bibliothèques à se retrouver dans des états de désorganisation et parfois d'abandon. Il arrivait de nommer un bibliothécaire en chef, alors qu'il ne possédait pas forcément les qualités d'un professionnel en bibliothèque.

Après 1830, bibliothèques et bibliothécaires gagnent en considération et on commence à voir paraître de plus en plus d'ouvrages traitant de bibliothéconomie. Un intérêt notamment manifesté par une volonté réformatrice des ministres de l'instruction publique concernant les catalogues, les horaires d'ouverture et les acquisitions de livres⁸. Ainsi, on peut constater, dans le manuel de bibliothéconomie écrit par Constantin Léopold-Auguste en 1841, que l'intérêt était toujours, (comme c'est le cas depuis le début du siècle), principalement porté vers la conservation des livres plutôt que leur diffusion, dénonçant en parallèle l'accumulation de livres désordonnés et non classés. Au XIX^e siècle, la production livresque gagnait en importance et la littérature pesait davantage qu'auparavant dans les sphères scientifiques et politiques. Il en découle une accumulation d'ouvrages et de documents en bibliothèque, celle-ci comprenant alors l'intérêt d'organiser ses fonds en un ensemble rationnel et cohérent, impliquant l'établissement du catalogue. Nous l'avons déjà mentionné, la bibliographie a été établie comme une véritable science : « la connaissance des livres et de leur conservation est devenu l'objet des études de gens savants et zélés à répandre les lumières »⁹. On commence à penser la bibliographie, à la rédaction de catalogue qui est propre au métier de bibliothécaire, comme une discipline à part entière au même titre que d'autres disciplines scientifiques comme la zoologie par exemple (très en vogue à cette époque). Cependant, la rédaction d'une bibliographie induit de nombreuses connaissances encyclopédiques, un sens critique et une connaissance approfondie de plusieurs langues vivantes et mortes, particulièrement

6 VARRY, Dominique (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises : Les bibliothèques de la Révolution et du XIX^e siècle (1789-1914)*, t.3, Paris : éd. Du Cercle de la Librairie, 2009, p. 143.

7 CONSTANTIN, Léopold-Auguste, *Bibliothéconomie ou Nouveau manuel complet pour l'arrangement, la conservation et l'administration des bibliothèques*, Paris : Roret, 1841, p.75.

8 VARRY, Dominique (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises : Les bibliothèques de la Révolution et du XIX^e siècle (1789-1914)*, t.3, Paris : éd. Du Cercle de la Librairie, 2009, p.148.

9 CONSTANTIN, Léopold-Auguste, *Bibliothéconomie ou Nouveau manuel complet pour l'arrangement, la conservation et l'administration des bibliothèques*, Paris : Roret, 1841, p.6.

le latin et le grec. En somme, un véritable savoir universel. L'objectif d'une bibliothèque est le suivant : elle se doit d'avoir une présentation d'ouvrages raisonnée et de rendre accessibles puis trouvables ses collections le plus facilement possible. L'accès aux connaissances doit être optimisées et ne peut être garantie qu'avec des catalogues. C'est ici le véritable savoir scientifique du bibliothécaire.

Par ailleurs, et parmi ces qualités, il est préconisé aux bibliothécaires, afin de mener à bien leurs fonctions, de commencer par prendre connaissance des locaux de la bibliothèque et de son aménagement dans l'optique d'en faire un espace de travail adapté. À l'instar des catalogues, qui donne un aperçu général des collections et des livres assemblés sur les étagères, il faut étudier l'histoire de la construction de la bibliothèque et éventuellement de ses agrandissements. Ceci permettant de comprendre la logique de son organisation pour, ensuite, espérer y apporter des modifications pertinentes.

1.2 À partir des années 1830 : une première théorisation des besoins du bibliothécaires

Le manuel de bibliothéconomie de Léopold-Auguste Constantin affirme, à raison, qu'un seul amoncellement de livres dans un local, sur des étagères ou dans des boîtes, s'ils ne sont pas classés et administrés, ne peut suffire à faire une bibliothèque. « Être riche, c'est peu ou rien, si l'on ne connaît ses richesses et si l'on ne peut en jouir »¹⁰. L'accent est donc mis sur l'accessibilité des documents, c'est là l'une des missions principales du bibliothécaire avec la conservation. L'intérêt du local est évoqué comme étant indispensable à une bonne présentation et un bon accès aux documents. L'organisation matérielle et le bâtiment de la bibliothèque, comme de nos jours, font l'objet d'adaptations aux commodités locales et transcrivent le besoin de penser les lieux en amont puis à long terme de la part des bibliothécaires. Ceci nous est illustré par l'évocation de journaux tenus par les professionnels en bibliothèque afin de consigner plans, travaux ainsi que la logique avec laquelle le bâtiment fut conçu. Le plan d'aménagement des rayonnages était pensé de façon symétrique dans les petites structures, car élégante, avec une disposition préétablie et systématique sur les étagères. En revanche, pour les plus grands établissements, cette méthode n'est pas préconisée en raison de la redondance d'un plan symétrique pour de grands espaces et surtout par les renouvellements induits par les acquisitions, forcément plus nombreuses dans de grandes bibliothèques. Aussi, il ne faut pas oublier l'importance accordée à faire des bibliothèques un lieu digne d'une galerie d'art d'un musée, l'aspect visuel revêtait une grande importance, et était synonyme d'un lieu d'hommes cultivés. Les livres en rayons doivent être rangés selon le plan de classement du catalogage, mais aussi en fonction de leur format. En effet, il est incommodant d'avoir à se baisser pour lire les étiquettes des petits formats placés en bas des étagères. Un inconvénient dont on avait déjà conscience, c'est donc un emplacement où l'on y préféra davantage situer les plus grands

¹⁰ CONSTANTIN, Léopold-Auguste, *Bibliothéconomie ou Nouveau manuel complet pour l'arrangement, la conservation et l'administration des bibliothèques*, Paris : Roret, 1841, p.30.

volumes. De plus, si ces derniers sont placés en hauteur, leur accessibilité s'en retrouve malaisée, notamment lorsque l'usage d'échelles, encore habituelles au XIX^e siècle, était nécessaire. Malgré des locaux encore trop souvent inadéquats et faisant encore davantage office de lieu de dépôt plutôt que de bibliothèque, les bibliothécaires avaient déjà pour habitude de séparer manuscrits et fonds anciens des autres collections (parchemins, incunables, ouvrages aux reliures notables et précieuses et autres documents rares). On peut également citer les collections issues de legs de particuliers, qui parfois exigeaient de ne pas les scinder et de les conserver en un lieu dans leur ensemble et non séparées. Ce cas de figure étant très contraignant dans la gestion des fonds pour les bibliothécaires. Des répercussions sont ainsi déplorées dans la rédaction du catalogue et dans le maintien d'une logique de rangement des ouvrages et de la cohérence des espaces de travail dans lequel évolue le personnel. L'espace en question devant accueillir un pan entier d'une collection, d'un seul bloc, n'étant pas facilement réalisable au vu des locaux limités qui constituaient alors la bibliothèque.

1.3 Pratiques, outils et mobilier spécifiques en bibliothèque ?

Les outils employés par les bibliothécaires étaient généralement rudimentaires, mais annonçaient déjà certains usages spécifiques au métier. À l'instar des bibliothèques d'aujourd'hui, celles du XIX^e siècle faisaient parfois l'usage de tampons afin d'estampiller leurs documents pour ainsi apposer leur marque de propriété et palier à d'éventuels vols perpétrés par les usagers. Notons que les auteurs de manuel de bibliothéconomie de cette époque, considéraient les prêts comme quelque chose de « néfaste au bon fonctionnement d'une bibliothèque »¹¹, car susceptible d'engendrer des pertes, d'altérer les documents ou de contrarier certains usagers venus de loin pour consulter un ouvrage spécifique, malheureusement déjà emprunté. Une pratique propre à ce siècle existait pour l'estampillage, mais était déjà considérée comme trop longue pour les grandes bibliothèques qui ont beaucoup de livres à traiter. Elle impliquait l'usage d'une « plaque de cuivre découpée, sur laquelle on frotte avec une petite brosse de l'encre de la Chine »¹². Contrairement aux usages actuels, la reliure était grandement favorisée au détriment des ouvrages brochés. On accordait davantage d'importance à l'apparence du livre et à sa conservation. Le premier étant d'ailleurs privilégié au second de la part des relieurs. Aujourd'hui, pour des raisons pratiques de maniabilité et de transport, le livre au format broché est très majoritaire sur les étagères des bibliothèques. La question des fléaux pour la conservation des documents sont multiples et sont dans leur ensemble les mêmes qu'aujourd'hui. Ils sont liés aux animaux ou aux insectes : souris, rats ou encore vers. Mais aussi liés directement à l'environnement accueillant les collections, c'est-à-dire

11 VARRY, Dominique (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises : Les bibliothèques de la Révolution et du XIX^e siècle (1789-1914)*, t.3, Paris : éd. Du Cercle de la Librairie, 2009, p.149.

12 CONSTANTIN, Léopold-Auguste, *Bibliothéconomie ou Nouveau manuel complet pour l'arrangement, la conservation et l'administration des bibliothèques*, Paris : Roret, 1841, p.56.

l'accumulation de poussière, les incendies ou l'humidité. D'autres risques sont évoqués comme l'importance du récolelement et surtout ceux que représentent les usagers, ou en d'autres termes les « personnes maladroites et aux doigts sales, les domestiques, les enfants ». Le problème des rats, souris ou autres rongeurs est éludé par la simple obstruction des orifices par lesquels ils sont susceptibles de se faufiler. Les conditions idéales étant celles d'un local aux murs à l'isolation complètement imperméable. Une notion qui s'avère également capitale dans le contrôle de l'humidité. C'est pour cette raison, mais aussi pour éviter la prolifération de vers, que la proximité du local d'avec un espace vert, jardin ou arbre, était à proscrire si on souhaitait minimiser les risques. Toutefois, la solution efficace réside dans le soin apporté à l'hygiène des livres, en les dépoussiérant et en les battant. De plus, les bibliothécaires faisaient parfois l'usage d'une méthode bien particulière. Elle consistait à apposer « des morceaux de drap fortement imbibés d'essence de térébenthine, de camphre, ou d'une infusion de tabac à fumer »¹³. Pour en revenir au souci posé par l'humidité, on logeait dans le local des poêles et des conduits de chaleur afin d'assécher l'air. Enfin, il fallait savoir gérer l'ouverture et la fermeture des fenêtres pour réguler la circulation de l'air et la température, tout en évitant que les insectes ne rentrent. Cette problématique nous retranscrit les contraintes liées à la conservation avant l'apparition des systèmes modernes de contrôle de l'air, de la température et de l'humidité. Parmi les outils de travail insolites des bibliothécaires, on peut ajouter les morceaux de feuilles disposées sur le sol des locaux abritant les étagères. Elles servaient à empêcher la poussière de remonter vers les étagères lorsque l'on balayait le sol.

Le local des bibliothèques n'était régulièrement pas suffisant lorsque celui-ci se résumait à une seule pièce. L'adaptabilité du bibliothécaire face aux particularismes des lieux s'avérait déjà un enjeu de taille. Et pour cause, à la moitié du XIX^e siècle, les nouveaux édifices construits n'étaient régulièrement toujours pas au bénéfice des bibliothèques. Ces dernières devaient encore se contenter d'une intégration au sein d'un bâtiment déjà existant, et n'étaient donc pas optimisées pour l'accueil d'une pareille institution dont les exigences, nous venons de la voir avec l'exemple de la conservation, pouvaient s'avérer importantes. De surcroît, on peut constater l'antagonisme entre architectes et bibliothécaires tout au long du siècle, les premiers attachants plus d'importance à l'ostentation ou à la monumentalité des lieux qu'à ses fonctionnalités et au bon aménagement de ces espaces, qui constituent la préoccupation prioritaire des seconds. C'est pourquoi les grands espaces régulièrement rencontrés dans les bibliothèques alors construites ne sont pas rares, tandis que les bibliothécaires manquent généralement de place pour leur cabinet de travail. D'autres éléments sont capitaux dans l'élaboration du bâtiment, avec par exemple les fenêtres et l'orientation du soleil qui peuvent abîmer les documents et rendre nécessaire la mise en place de rideaux avec toutes les problématiques liées à la poussière et donc à la bonne conservation des collections.

L'ameublement mis à disposition des usagers était aussi considéré comme essentiel à leur bien-être, leur garantissant des conditions de lecture confortables, pour répondre à la concentration qu'une

13 CONSTANTIN, Léopold-Auguste, *Bibliothéconomie ou Nouveau manuel complet pour l'arrangement, la conservation et l'administration des bibliothèques*, Paris : Roret, 1841, p.65.

telle pratique exige. Ainsi, la bonne fréquentation et le bon usage puis la diffusion du savoir présent en bibliothèque commence dès les choix d'aménagement intérieur. De plus, on peut noter un usage désormais inexistant dans les médiathèques modernes : celui de placer des bustes, vases ou autres ornementations du même genre, en marge des étagères et des collections avec lesquelles on pouvait faire le lien. On avait coutume aussi, le libre accès n'étant toujours pas en vigueur, d'appliquer une porte vitrée, ou dotée d'un grillage, devant les étagères de sorte à éviter le risque qu'un usager puisse venir endommager ou voler des documents. Autre élément désormais obsolète en bibliothèque, ce sont les échelles. Elles permettaient d'accéder aux documents les plus en hauteur pour les bibliothécaires, les étagères étaient beaucoup plus hautes que de nos jours. C'est aussi le cas des bureaux mis à disposition des bibliothécaires, qui étaient idéalement surélevés pour faciliter une meilleure surveillance des usagers. Quant aux espaces à disposition des chercheurs, ils devaient être séparés des autres usagers pour éviter toutes perturbations et consultations intempestives des catalogues ou des autres documents. Le matériau employé est, quant à lui, majoritairement composé de bois, de chêne de préférence, car plus solide et facile à nettoyer. Le métal ne fit son apparition en bibliothèque que quelques années plus tard, en 1851, avec l'inauguration de la bibliothèque Saint-Geneviève.

1.4 Des progrès mais la persistance d'un retard national

La bibliothèque Sainte-Geneviève représente l'amorce d'un modèle moderne de bibliothèque¹⁴. On le doit à l'architecte Henri Labrouste (1801–1875). Un modèle de bibliothèque qui intègre le métal comme matériau principal, et qui surtout se présente comme fonctionnel, avec l'apparition du magasin à livre, séparant alors le lecteur de ceux-ci. Une fonctionnalité nouvelle dans l'aménagement des espaces, mais également dans les conditions et modes de travail des bibliothécaires. Néanmoins, ces innovations et pratiques nouvellement instaurées par l'architecte, ne permettent pas encore d'apporter un environnement de travail idéal pour le personnel travaillant en bibliothèque. En effet, il n'y a pas de magasin et les salles de lecture ne peuvent accueillir tous les ouvrages prévus. Il en résulte l'entreposage de documents dans des parties situées dans des locaux inadaptés et éloignés, aggravant les conditions de travail des bibliothécaires qui manquent cruellement de place. Cet exemple fait pourtant figure d'exception en France où le pays dénote un vrai retard dans l'organisation de ses bibliothèques face aux Allemands, Anglais ou Américains. Le bibliothécaire reste généralement seul pour assurer l'intégralité du travail en bibliothèque. La véritable innovation en ce qui concerne les bibliothèques, réside dans la reconnaissance du métier de bibliothécaire comme métier à part entière. Cela commence concrètement avec le changement de son statut dans la fin du XIX^e siècle, passant de celui de « savant » à celui de

14 BARBIER, Frédéric, *Histoire des bibliothèques : D'Alexandrie aux bibliothèques virtuelles*, Malakoff : Armand Colin, 2016, p. 244.

« technicien »¹⁵. On retrouve ce changement dans la façon dont les espaces de travail du bibliothécaire sont pensés et des accessoires quotidiens dont il a besoin pour son métier.

2. La reconnaissance d'une professionnalisation et d'un équipement spécifique (fin XIX^e-1945)

Au cours de cette période, les bibliothécaires commencent à pouvoir bénéficier des progrès technologiques et surtout de l'engouement et de la bonne considération envers les bibliothèques.

2.1 De nouveaux secteurs en bibliothèque et les premières innovations techniques

C'est à partir de la moitié du XIX^e siècle, qu'il y eut des actions en réponse au besoin de posséder un personnel formé et évoluant dans des espaces spécifiques et adaptés¹⁶. Cet état d'esprit est illustré par les nombreux progrès en matière de formation des bibliothécaires, notamment avec la création du Certificat d'aptitudes aux fonctions de bibliothécaire créé en 1879. Les espaces de travail reflètent de plus en plus les besoins des bibliothécaires, car il y a une compartimentation des lieux en fonction des usages (destinés aux usagers, ou aux bibliothécaires). Ce phénomène se conjugue avec l'essor des fréquentations des bibliothèques et des collections qui les composent. On assiste à la spécialisation des bibliothèques, selon leur attachement et leur collection (bibliothèque d'institut en tous genre ou de faculté par exemple). Cela a un effet sur l'aménagement intérieur des espaces, avec une séparation des locaux qui a amené à des magasins fermés. De la sorte, c'est toute l'organisation professionnelle du bibliothécaire qui s'en retrouve bouleversée. Grâce à Henri Labrouste encore une fois, et puisqu'il fut à l'origine des plans de la Bibliothèque impériale en 1868, qui prit cette occasion pour mettre au point une innovation concernant le circuit du livre, il nous est offert un exemple des progrès techniques et innovations de cette époque. Il consistait en l'acheminement des livres du magasin jusqu'au bibliothécaire, via un système de wagon sous-terrain et d'un monte-chARGE, et ce, après que la demande de l'usager fut enregistrée grâce à un bulletin suite à sa consultation du catalogue. Les conséquences sur le mode de travail des bibliothécaires sont conséquentes, dans la mesure où ils n'ont plus forcément à faire des allers-retours jusqu'aux ouvrages demandés, pouvant alors rester proches des salles de lecture

15 VARRY, Dominique (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises : Les bibliothèques de la Révolution et du XIX^e siècle (1789-1914)*, t.3, Paris : éd. Du Cercle de la Librairie, 2009, p.154.

16 BARBIER, Frédéric, *Histoire des bibliothèques, D'Alexandrie aux bibliothèques virtuelles*, Malakoff : Armand Colin, 2016, p.264.

et notamment surveiller les lecteurs. Toutefois, l'usage de cette technologie requiert malgré tout un membre du personnel présent en magasin.

2.2 Des tendances qui commencent à être définies dans les manuels de bibliothéconomie

Le caractère technique ainsi progressivement présent en bibliothèque, accompagne parallèlement la perception du bibliothécaire, qui comme nous l'avons déjà évoqué, est perçu davantage comme un « technicien » qu'un « savant ». Les manuels de bibliothéconomie, pour accompagner l'apprentissage de ce métier, se sont multipliés. Parmi eux, notons celui du bibliothécaire Jules Cousin (1830-1899) paru en 1882. Véritable outil technique, car résolument pratique, il s'adresse aux bibliothécaires ou à toute autre personne ayant besoin de connaître les principes de la bibliographie et de la bibliothéconomie¹⁷. En ce sens, il est un miroir, certes déformant, des conditions de travail du bibliothécaire, ou du moins il nous donne un aperçu des pratiques et de l'aménagement idéal que l'on attend de ce professionnel de plus en plus reconnu. Toutefois, à l'inverse du cas exceptionnel de la bibliothèque Impériale, il n'y est pas question de monte-chARGE ou de wagon sur rail. En somme, il tente de répondre aux conditions matérielles de la majorité des bibliothèques publiques françaises de la fin du XIX^e siècle, aux normes et conventions qui sont de plus en plus définies. Son ouvrage fait donc l'objet de plusieurs préconisations à prendre, tout en s'appuyant sur l'expérience connue des bibliothèques qui lui ont été contemporaines.

La question de l'aménagement des espaces est traitée, Cousin mettant à disposition une série de plans afin de présenter quelles seraient les dispositions les plus adaptées à une bibliothèque¹⁸. On y remarque que les espaces de travail exclusifs des bibliothécaires se trouvent attenants à la salle de lecture pour des raisons pratiques, et que cette dernière se situe idéalement non loin de l'entrée de la bibliothèque et généralement à proximité des escaliers ou de tout autre passage d'accès. Le but est d'écourter l'accès aux salles de lecture pour les usagers. Selon ce principe, il en résulte que les bibliothécaires, dans leurs espaces de travail, se retrouvent proches de l'entrée et, le cas échéant, au rez-de-chaussée pour les bibliothèques à plusieurs étages. Toutefois, les services internes aux bibliothécaires (cabinet de travail ou salle de service) n'étaient pas nécessairement confinés en marge de la salle de lecture, car soumis aux contraintes d'un plan originel de la bibliothèque qui ne le permettait pas systématiquement. Lors de la mise en service d'une bibliothèque ou de sa rénovation, une question restait à trancher de la part des bibliothécaires et architectes, à savoir ouvrir une ou alors plusieurs salles de lecture. Un parti-pris à prendre entre la monumentalité des grandes salles lumineuses, ornées

17 COUSIN, Jules, *De l'Organisation et de l'administration des bibliothèques publiques et privées. Manuel théorique et pratique du bibliothécaire*, Paris : G. Pedone Lauriel, 1882, p. I

18 Voir annexe numéro 2.

d'œuvres d'art ; et des salles plus modestes, mais peut-être plus pratiques notamment en terme d'orientation et d'aménagement pour le bibliothécaire.

Les rayonnages des bibliothèques publiques sont davantage fixes que mobiles et les tables de lecture sont souvent imposantes, très longues et peuvent comporter un nombre de lecteurs important. Il s'agit d'un mobilier qui souffre d'un manque criant d'adaptabilité, ce qui est problématique dans la mesure où le personnel manipulait des documents au format très variable (cartes, atlas, formats imposants, etc.) et qui étaient courant à cette époque. Les échelles étaient un accessoire courant également et quotidien de nombreux bibliothécaires. Plusieurs modèles existaient alors, de la plus simple à la plus imposante. Jules Cousin compara même certaines d'entre elles à « de véritables édifices ; on dirait des tours roulantes des anciens croisés ; nous en avons même vu qui étaient à plusieurs étages et pourvues de plates-formes, où l'on pouvait se tenir commodément »¹⁹. C'est pourquoi il conseille dans son ouvrage l'usage d'échelles simples dotées d'un crochet pour assurer leur stabilité. Ainsi, elles pourraient garantir à la fois la bonne maniabilité de la part du bibliothécaire, mais aussi sa sécurité. Par ailleurs, il semble important de souligner que tout remplacement de mobilier n'est pas du ressort du bibliothécaire, mais celui de l'administration supérieure, sauf fonds spéciaux alloués au personnel. En définitive, la notion d'organisation idéale qui est présente dans ce type de manuel, met en avant les besoins essentiels exprimés par les bibliothèques. C'est un progrès qui a abouti aux tentatives d'édification de bibliothèques modèles, innovatrices, reposant sur les principes mis en avant par certains ces théoriciens.

2.3 Le début du XX^e siècle : des bibliothèques expérimentales ?

Le premier quart du XX^e siècle est marqué par la Première Guerre mondiale. Nous ne reviendrons pas sur les dégâts causés, catastrophiques, sur les bibliothèques et leurs collections. Ainsi, nombreuses sont celles qui ont dû être rebâties par la suite, et ce fut là une occasion pour édifier des bibliothèques modèles, innovatrices et fonctionnelles. Toutefois, ce type d'évolution et de bibliothèque modèle reste minoritaire jusqu'à la moitié du siècle, et il faut garder à l'esprit qu'il n'y avait « pas de plan type de bibliothèque parfaite »²⁰, mais seulement quelques tendances générales qui se dégageaient, tandis que la majorité des bibliothécaires exerçaient dans des conditions de travail « médiocres »²¹. C'est pourquoi

19 COUSIN, Jules, *De l'Organisation et de l'administration des bibliothèques publiques et privées. Manuel théorique et pratique du bibliothécaire*, Paris : G. Pedone Lauriel, 1882, p. 16.

20 POULAIN, Martine, *Histoire des bibliothèques françaises, t.4 : les bibliothèques au XX^e siècle (1914-1990)*, Paris : éd. Du Cercle de la librairie, 2009, p.47.

21 BLETON, Jean. « *Les magasins à livres dans les bibliothèques françaises du début du XIX^e siècle à nos jours* ». Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 1956, n° 3, p. 183-206.

quelques bibliothèques ont tenté d'y remédier, pour enfin proposer des espaces de travail qui ne soient plus exigus pour le personnel.

La nouvelle bibliothèque de Reims, érigée en 1920 par l'architecte Marc Sainsaulieu en était un exemple, elle est « considérée comme un modèle dans le paysage bibliothéconomique du temps »²². Outre son aspect novateur en terme d'esthétique et de décoration de style Art-déco, tranchant avec les canons de l'époque concernant les bibliothèques, le bâtiment possède la caractéristique de se présenter en demi-cercle. La surface apparaît fonctionnelle par l'agencement des différents espaces, l'aménagement a été pensé de sorte à amoindrir la manutention des ouvrages pour le bibliothécaire²³.

Plus tard, on retrouve un autre cas de figure qui tenta d'uniformiser et d'optimiser les bibliothèques autour d'un modèle répondant aux missions des bibliothécaires. Il s'agit de l'Exposition Internationale des Arts et Techniques dans la Vie Moderne de 1937 à Paris, qui a accueilli pour la première fois ces institutions dans son programme. Jamais auparavant, elles n'avaient pris part à une exposition universelle. Cela illustre le changement de regard porté sur les bibliothèques publiques à cette époque, car on leur accorde davantage de considération. Elles sont désormais reconnues comme un moyen permettant « l'expression de la pensée », pour reprendre les termes employés par Julien Cain, administrateur général de la Bibliothèque Nationale²⁴. En ce temps, on a nourri l'espoir de confectionner une véritable bibliothèque modèle, certes éphémère dans le cadre d'une exposition universelle, mais vecteur d'une conception de ces établissements se devant d'être ouverts à tous, équipés comme il se doit, et qui restent majoritairement à construire en France. On se rend compte, déjà en 1937, que la bibliothèque possède un rôle de diffusion des savoirs, ne possédant plus principalement celui de sa conservation, du stockage des documents. En effet, l'exposition des secteurs, en proposant un cheminement logique dans l'expression écrite de la pensée, a situé la bibliothèque à la dernière étape, c'est-à-dire celle qui la rend accessible aux usagers. Le programme a ainsi souhaité exposer les ressources, les activités et l'organisation des bibliothèques modernes de cette époque, que ce soit des bibliothèques d'envergure ou de celles, plus modestes, situées en campagne par exemple. L'objectif est d'apporter, en particulier aux bibliothécaires, une documentation bibliothéconomique qui faisait alors toujours défaut au sein du milieu. Entre autres, il a été démontré que les techniques et l'outillage représentaient des problèmes connus de toutes bibliothèques. À la suite de cette étude, des solutions ont été trouvées, proposant notamment un outillage et un aménagement adaptables et diversifiés à chaque bâtiment, quelle que soit leur taille. Plus précisément, l'outillage et l'organisation doivent faire l'objet d'une modernisation afin de s'accorder avec les missions nouvelles des bibliothèques dans leur rôle de conservation, désormais associé à « une mission sociale et intellectuelle » de diffusion du savoir. D'autant

22 BARBIER, Frédéric, *Histoire des bibliothèques, D'Alexandrie aux bibliothèques virtuelles*, Malakoff, Armand Colin, 2016, p.282.

23 Voir annexe 3.

24 CAIN, Julien (introduction), *Bibliothèques : organisation, technique, outillage*, s.n., éditions Denoël, 1937, p. 3

plus que, comparativement à ce que l'on peut trouver à l'étranger dans les pays développés, la France accuse un retard de moyens et de ressources.

L'exposition a alors tenté d'apporter des améliorations pour les bibliothèques : la qualité du sol, l'éclairage, le rayonnage, ou encore la technique de reproduction microphotographique (qui permet de reproduire des documents en un volume qui s'emprunte plus facilement ou de conserver les plus fragiles), alors d'actualité pour les bibliothécaires. Cette technique implique divers équipements : l'appareil de prise de vue et la loupe pour la lecture des microfilms et les dispositifs afin de les ranger. Un équipement élaboré pour l'hygiène du livre a été également exposé, celle de la machine Reduron, constitué de plaques tournantes, permettant de feuilleter tout en désinfectant un livre grâce à une lame de gaz bactérides d'aldéhyde formique. Cet outil, premier prix au concours des innovations de la foire de Paris de 1934, est présenté comme une véritable innovation. Pour cause, la machine promet une désinfection et une stérilisation complète des livres sans les détériorer. Cette invention fait écho à la technique traditionnelle employée qui ne désinfectait que partiellement les ouvrages, en plus de les altérer par l'utilisation de vapeur ou de gaz de formol. Concrètement, elle permet aux bibliothécaires de ne plus endommager les ouvrages en les nettoyant manuellement et d'aussi ménager leurs efforts. Cependant, le nettoyage manuel était courant lorsqu'il n'y avait pas beaucoup de poussières. Les bibliothécaires usés alors des plumeaux en plumes légères ou d'un plumeau imbibé du produit nettoyant O'Cédar²⁵.

Plusieurs illustrations, présentes dans l'ouvrage de Julien Cain, nous dévoilent les accessoires employés par les bibliothécaires. Des tablettes et serre-livres comme on en retrouve de nos jours, mais aussi des éléments désormais absents que sont les classeurs fichiers, portes étiquettes et portes fiches. En ce qui concerne la manutention, les usages sous-entendent un matériel sophistiqué : ascenseurs, monte-livre, tapis roulant et chariots, autant de matériel qui soulage le bibliothécaire de déplacements laborieux, alourdi de documents. Les photographies nous dévoilent plusieurs exemples de magasins, ceux de la bibliothèque Nationale, celui du musée d'art et d'archéologie, ou le conservatoire des arts et métiers. On constate que le matériau privilégié pour les magasins reste le bois, l'usage du métal dans le mobilier ne s'est généralisé que plus tard bien qu'il soit déjà utilisé en bibliothèque, comme nous l'avons vu précédemment, et ici présent dans quelques armatures d'étagères.

2.4 Les premières démarches de fournisseurs spécialisés dans le métier de bibliothécaire

Depuis la fin du XIX^e siècle, des fournisseurs vont travailler en fonction des besoins des lecteurs, tout comme ceux des bibliothécaires sur la question de l'aménagement des espaces et du mobilier.

25 CROZET, Léo, *Manuel pratique du bibliothécaire*, Paris : E.Nourry, 1932, p.180.

L'entreprise et fournisseur Borgeaud fait paraître en 1909 un catalogue proposant aux bibliothécaires un mobilier conçu sur-mesure pour leur besoin²⁶. À titre d'exemple, on pourrait citer celui des étagères qui ont été rabaisées afin d'éviter les échelles pour permettre une meilleure circulation du bibliothécaire, tout comme du lecteur.

L'Exposition Universelle de 1937 est aussi un bon moyen de découvrir certaines offres de fournisseurs. Borgeaud & Cie, se présente comme un fournisseur reconnu et spécialisé dans les fournitures de bibliothèques depuis 1884. En accord avec l'objectif de promouvoir l'adaptabilité de l'outillage face aux divers aménagements que peuvent présenter les bibliothèques, la maison Borgeaud & Cie propose une liste de fournitures susceptibles d'être conçues avec quelques variantes, principalement en terme de dimension. Dans son catalogue, le fournisseur présente deux modèles de rayonnage. L'un représente un modèle d'1m95 et qui s'adosse au mur, quant au second, il n'est haut que d'1m30, constitué d'une double face et destiné à être situé au milieu des espaces. On constate donc que l'idéal véhiculé par le fournisseur, habitué à aménager de nombreuses bibliothèques françaises (Nationale, de l'Institut, Mazarine, de l'Arsenal, départementales et municipales, etc.) tranche définitivement avec les habitudes héritées du siècle dernier. Les étagères étaient peu adaptables pour les différents formats, comme nous l'avons vu précédemment, et représentaient un défi pour le bibliothécaire. Des meubles spécifiques sont proposés, qui en plus d'offrir un rangement, présentent une fonctionnalité pour l'usager. C'est ainsi qu'est présenté le meuble à dictionnaire, avec un plan incliné à hauteur de taille (1m10), pour leur consultation, ou la table à élévation variable, pour la consultation et la reproduction sans risque de plans et de cartes. Un confort qui bénéficie cependant davantage à l'usager qu'au personnel. L'importance de l'adaptabilité et de la fonctionnalité commençait, dans l'entre-deux-guerres à devenir un enjeu principal en bibliothèque.

Pour ce qui est du mobilier spécifique aux bibliothécaires, on retrouve dans ce catalogue le bureau de prêt, pensé pour offrir un accès rapide et un rangement fonctionnel à différents formats de documents tels que les registres ou les fiches. Le matériel d'outillage de rayonnages est, dans certains cas, resté le même jusqu'à nos jours. À titre d'exemple, citons le chariot à roulettes à caoutchouc (matière plus silencieuse et avec peu d'adhérence sur le sol, nécessitant moins de force pour être poussé) ou l'appui-livres. Tous deux sont employés par le bibliothécaire, respectivement pour déplacer les documents puis pour maintenir ces derniers en place sur les étagères. Mais d'autres éléments ne se retrouvent plus, c'est le cas du tourniquet à gravure ou encore du tiroir à fiches. Il s'agissait à l'époque, en l'absence du catalogue informatisé, d'un élément de mobilier primordial. Il est fabriqué pour accueillir des fiches d'un même format et ainsi aider à leur manipulation pour les bibliothécaires. Le tiroir à fiche s'intégra définitivement en bibliothèque au cours de l'entre-deux guerre, mettant ainsi un terme à la consultation traditionnelle des catalogues sur registres. De nouvelles pratiques émergent pour l'utilisation

26 AUBRY, Alexia, *L'aménagement intérieur des bibliothèques de lecture publique en France, XX-XXI ème siècle*, 81 p. Mémoire de Master 1 Bibliothèques : Angers, 2016, p.10.

de cet outil de la part du bibliothécaire, qui se doit d'intercaler régulièrement les fiches dans le tiroir. Encore une fois, l'adaptabilité est mise en avant, les casiers pouvant se superposer pour offrir des dimensions de rangement différentes. Divers accessoires étaient usités pour le catalogage : les fiches articulées, le répertoire dit « Idéal » (qui rassemble des bandelettes avec le nom de l'auteur, de l'ouvrage et le numéro de classification sur des volets métalliques placés sur des supports muraux) et le coloridéal qui est un dispositif semblable à ce dernier auquel s'ajoute un système de reconnaissance signalétique pour automatiser la sélection d'ouvrages et accélérer la recherche. Le travail du bibliothécaire, qui gagne ainsi en visibilité, s'en retrouve facilité et son temps de recherche réduit. Borgeaud & Cie propose aussi des pochettes de livre dans lesquelles on insère les fiches de prêt à l'intérieur de la couverture d'un livre, ce qui est révélateur du degré de spécialisation du fournisseur pour le milieu des bibliothèques. Quelques éléments provenant des produits de reliures et de classeurs « Colma », l'attestent également par une présentation détaillée et un mode d'emploi des accessoires et des techniques de reliures. L'usage se définit par la mise en place d'une tringle au milieu des ouvrages et à resserrer en haut et en bas de ceux-ci par des barres d'encastrements. Ces techniques et ces outils commencent à souligner le caractère professionnel et de plus en plus technique du rôle de bibliothécaire au travers d'une gestuelle propre induite par la reliure d'un ouvrage²⁷.

L'emploi de matériaux métalliques commence à s'ancrer davantage dans les bibliothèques durant l'entre-deux-guerres. À l'exposition universelle, le groupe des Forges de Strasbourg vend les mérites et avantages de son utilisation, notamment dans les étagères à tablettes mobiles²⁸. La fonctionnalité et l'adaptabilité sont encore des arguments de vente pour le fournisseur, les étagères des rayons étant ajustables et déplaçables facilement. En effet, l'usage du métal en bibliothèque comporte de nombreux avantages que ce soit en salle de lecture ou encore en espace interne aux bibliothécaires. Le mobilier gagne en modularité, est moins vulnérable aux incendies et offrirait, selon la société des Forges de Strasbourg, et malgré que ce soit subjectif, un meilleur rendu esthétique. Les bibliothécaires peuvent moduler leur mobilier à leur guise. C'est un avantage dans l'aménagement des espaces et dans la capacité de rangement des documents, ce qui augmente la place disponible pour le bibliothécaire et son confort de travail. Par ailleurs, grâce à la société française des tubes pneumatiques, on peut découvrir les progrès en matière de mécanisation des bibliothèques. La société est à l'origine de monte-charges automatiques capables de charger des documents sans aucun risque de détérioration, même pour les collections les plus fragiles. Un autre système élaboré avec des tubes pneumatiques permettent la circulation des fiches bibliographiques à une vitesse de 72 km/h. Ces deux systèmes peuvent s'avérer des atouts de choix et impliquer un réaménagement intérieur des espaces en bibliothèque. Les salles destinées à la consultation des fiches ainsi que les magasins n'auraient plus comme contrainte la distance qui les sépare, un avantage pour les bibliothécaires. Ce système fut employé à la Bibliothèque nationale

27 Voir annexe 4.

28 CAIN, Julien (introduction), *Bibliothèques : organisation, technique, outillage*, s.n., éditions Denoël, 1937, illustration, p.67.

de France (son magasin était réparti sur neuf niveaux), depuis l'entre-deux-guerres jusqu'à 1996, date du déménagement. A l'inverse de la mécanisation et du choix du métal, la marque Standart propose, elle, un mobilier en bois plus classique, avançant un argument différent et qui s'appuie sur les notions de confort, auquel le bois est régulièrement associé, et celui de bonne organisation. L'ensemble étant de facture relativement sobre et présenté comme étant « bon marché ». Toutefois, beaucoup de similitudes subsistent entre les fournisseurs pour pousser à la vente. Ceci est révélateur du besoin réel exprimé par les bibliothèques. C'est pourquoi on retrouve le caractère fonctionnel, modulable et esthétique dans la définition du mobilier proposé dans cette première moitié du XX^e siècle. Pour en revenir à l'emploi des matériaux, le mobilier en bois clair est vulnérable à la saleté qui est très visible. En revanche, ceux en bois foncé sont propices à la négligence des bibliothécaires quant au nettoyage, pouvant aboutir à l'accumulation de bactéries et de saleté²⁹. Des fauteuils en bois tourné étaient privilégiés à la place de simples chaises, incommodes pour le travail à long terme.

Toutefois, de nombreux manques sont encore à déplorer en terme de mobilier, car le financement reste insuffisant pour assouvir tous les besoins³⁰. Cela s'explique par le coût élevé des meubles. Si l'on prend en compte aussi l'intérêt porté aux lecteurs, l'agencement des espaces d'une bibliothèque ne donne pas la priorité aux bibliothécaires. Il ne faut pas non plus oublier que, malgré l'apparition de manuels ou de livres destinés à guider les bibliothécaires, la réalité et toute autre et ces derniers ne sont souvent simplement pas formés pour le métier.

3. Reconstruction d'après-guerre et libre accès : changement d'approche des bibliothécaires pour leur lieu de travail

Désormais, le lecteur s'installe définitivement au cœur des bibliothèques et en devient la priorité. Elles s'organisent pour les accueillir et répondre progressivement à leur mission pédagogique de transmission des savoirs, en particulier avec l'instauration du libre accès. Les bibliothécaires connaissent alors un bouleversement dans leur manière de pratiquer, en particulier par une profonde professionnalisation et de nouveaux gestes professionnels à adopter.

29 CROZET, Léo, *Manuel pratique du bibliothécaire*, Paris : E.Nourry, 1932, p.16.

30 POULAIN, Martine, *Histoire des bibliothèques françaises, t.4 : les bibliothèques au XX^e siècle (1914-1990)*, Paris : éd. Du Cercle de la librairie, 2009, p.58.

3.1 Vers la prise en compte d'un lectorat de masse et une pleine professionnalisation du bibliothécaire

Après la Première Guerre mondiale, et grâce au CARD³¹, quelques bibliothèques avaient vu le jour et le personnel commençait à devenir mixte (car exclusivement masculin jusqu'alors) puis à accueillir systématiquement des sections spécialisées. En 1945, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, est créée la Direction des bibliothèques de France et de lecture publique. Elle a insufflé une nouvelle ère en devenir avec une normalisation de l'aménagement des bibliothèques ainsi qu'un cadre légal. De plus, on constate une considération pour un lectorat de masse et pour l'intérêt de former les bibliothécaires à leur métier. Le libre accès, enfin, a parachevé ces bouleversements du monde des bibliothèques et des pratiques des bibliothécaires.

Plusieurs acteurs ont été concernés par l'élan de construction des bibliothèques après la Seconde Guerre mondiale, phénomène qui perdure jusqu'à nos jours encore. Les municipalités et l'État, mais aussi les architectes puis les fournisseurs qui vont progressivement faire du mobilier de bibliothèque une de leur spécialisation, vont contribuer à fixer quelques normes. La direction a cherché à développer le réseau de bibliothèques par de nouvelles constructions, alors qu'en parallèle les municipalités souhaitaient davantage investir dans la réhabilitation d'anciens bâtiments afin de réduire les coûts. Cependant, le budget alloué dans cette initiative a tendance à être monopolisé par les coûts de l'infrastructure au détriment d'un mobilier et de moyens matériels à disposition des bibliothécaires qui soit de qualité. Les constructions de bibliothèques comportent des inégalités selon la taille de la ville et donc du budget investi dans l'infrastructure. Dans les régions où seules les municipalités financent le projet, les espaces se retrouvent rapidement limités, amenant l'inconfort des lecteurs et celui des bibliothécaires qui ne peuvent travailler correctement en raison de moyens eux aussi limités et d'un mobilier de mauvaise qualité.

3.2 Un idéal bibliothéconomique reformulé

Après la Seconde Guerre mondiale et jusqu'aux années 1980, Jean Bleton fut une référence en matière de construction de bibliothèque. Il subsistait, comme nous l'avons déjà abordé, encore un plan type des bibliothèques ou plutôt un idéal bibliothéconomique. Celui-ci a été en parti théorisé par Jean Bleton, qui proposa un manuel de bibliothéconomie, à l'instar de ses prédécesseurs que sont Léopold-Auguste Constantin ou Jules Cousin par exemple, dédié aux bibliothécaires, mais ici remanié aux nouvelles configurations attendues en bibliothèque vis-à-vis des nombreux changements que nous avons déjà cités antérieurement. La bibliothèque en tant qu'espace de travail spécifique du bibliothécaire est

31 Comité Américain des Régions Dévastées.

acquise, cependant, il n'y a toujours pas de normes à proprement parlé en raison de la grande diversité des bibliothèques. Une diversité qui s'exprime entre autres par leur budget financier, leurs ressources humaines, avec un nombre de personnel très variable d'une bibliothèque à l'autre, ou par les débuts d'une logique de spécialisation des bibliothèques³² (pour un fonds de collection ou un public spécifique).

Au cours des années 1950, le libre accès n'était pas encore assuré en bibliothèque. La notion d'espace était alors envisagée différemment en fonction d'un système de circuit du livre bien distinct de celui du public. Ainsi, les lieux devaient être pensés de façon à ce que le bibliothécaire n'ait pas une distance trop importante à réaliser entre le bureau de prêt jusqu'au magasin de livres. Les bibliothèques de grande envergure sont sujettes à des circuits du livre beaucoup plus étendus et qui demandent un équipement spécifique afin d'améliorer la manutention des documents. On pouvait alors rencontrer des systèmes d'aides mécaniques comme des ascenseurs, des monte-charges, des monte-livres, des tubes pneumatiques ou encore des tapis transporteurs³³. Mais l'étendue d'une bibliothèque suppose d'autres problématiques qui résident notamment dans l'éparpillement du personnel. C'est pourquoi les bâtiments étaient équipés de nombreux téléphones, mégaphones ou signaux lumineux dont l'objectif est d'assurer la communication entre les bibliothécaires. D'autant plus qu'ils se devaient généralement, en raison d'un effectif limité, d'assurer d'autres missions essentielles simultanément, comme la surveillance de l'entrée et des salles de lecture.

Par ailleurs, les radiateurs offraient un système permettant de climatiser et de conditionner l'air et d'ainsi limiter l'altération des collections, très utile pour la conservation donc, mais d'un coût très onéreux. C'est pourquoi des solutions alternatives existaient³⁴. Les radiateurs à eau chaude en sont les représentants les plus traditionnels pour cette époque, et aussi les plus économiques. Cependant, ils avaient comme inconvénient d'émettre beaucoup de chaleur dans les espaces à proximité, allant jusqu'à noircir les murs ou les plafonds attenants. De plus, ces modèles étaient encombrants au sein des bureaux des bibliothécaires et nécessitaient une place précieuse qui auraient pu servir au rangement des livres. Notons que le chauffage fonctionnant à l'électricité était préconisé dans le bureau des bibliothécaires lorsqu'il s'agissait d'un petit local, car il est de faible dimension et très utile dans les situations nécessitant un chauffage d'appoint au sein d'un espace peu propice à la circulation. Les inconvénients précédemment évoqués, sont, avec le chauffage par rayonnement, évité. Ce dernier fonctionne selon un principe de circulation d'eau, de vapeur ou d'électricité, dans les murs et les plafonds. Ils ne prennent ainsi que peu de place pour les bibliothécaires dans leur bureau. Le choix en amont du chauffage, en conséquence des espaces disponibles, est primordial, car ce système n'est pas conseillé sous un plafond inférieur à 3,25 m. En effet, les bibliothécaires et les usagers risqueraient alors de ressentir une sensation désagréable de chaleur. Le personnel se devait d'envisager les dimensions de la bibliothèque, sans oublier

32 BARBIER, Frédéric, *Histoire des bibliothèques : D'Alexandrie aux bibliothèques virtuelles*, Malakoff : Armand Colin, 2016, p.283.

33 BLETON, Jean, *Local et mobilier des bibliothèques publiques*, Paris : SEVPEN, 1958, p.13.

34 *Ibid.* p.22.

de peser les questions de l'entretien, du réglage et d'éventuelles réparations des différentes méthodes de chauffage et de conditionnement de l'air.

D'un autre côté, le cas de l'éclairage artificiel dans les bureaux des bibliothécaires doit répondre à un besoin impératif qu'est celui d'assurer une bonne visibilité, aussi bonne que la lumière naturelle apportée généralement par de grandes fenêtres orientées en fonction des rayons du soleil. L'important étant d'éviter aux membres du personnel une fatigue oculaire après une journée habituellement passée à lire. Cette problématique implique la mise en place d'un éclairage uniformisé et non-éblouissant dans l'espace où le bibliothécaire est amené à faire acte de lecture. Le choix du luminaire prend alors toute son importance, à la fois sur le plan économique (par rapport au taux de consommation des différents éclairages possibles) et celui du confort du personnel. Les éclairages dits « semi-directs » apparaissaient comme les plus favorables. Il s'agit d'un luminaire n'étant pas spécifiquement orienté en un point donné, sous peine d'offrir une lumière, soit trop forte, soit trop tamisée selon la place que l'on occupe. Ici encore, la dimension des espaces influent sur le choix du matériel pour le bibliothécaire, les plus grands induisant des ampoules plus gourmandes en énergie, donc plus dépensières. Dans cette même logique financière, l'installation lumineuse des salles de lecture et de travail doit pouvoir être contrôlée et gérée par le personnel pour éviter un éclairage inutile ou toutes formes d'abus de la part des lecteurs.

3.3 Des bibliothèques conçues pour aller « au-devant des lecteurs »... quelle est la place pour les bibliothécaires ?

En 1945, la Direction des bibliothèques et de la lecture publique souhaitait mettre un terme aux bibliothèques municipales dont la priorité principale était de conserver les documents, marginalisant alors leur diffusion envers les usagers³⁵. C'est à ce moment que se développa concrètement la lecture publique. Les secteurs rencontrés en bibliothèque à la moitié du XX^e siècle en France, sont très segmentés avec une nette répartition entre espaces accessibles aux usagers et ceux réservés au personnel. De cette répartition découle la nécessité de ne pas croiser le circuit de circulation des bibliothécaires d'avec les usagers, amenant à réfléchir sur l'aménagement intérieur des services³⁶. On distingue ainsi trois principaux secteurs que sont : magasins, services rendus au public et services intérieurs³⁷. Les grandes bibliothèques abritent des services supplémentaires que sont les ateliers photographiques, multigraphiques ou encore de reliure. On se rend compte à quel point la projection du bibliothécaire dans l'exercice de son métier est capitale dès le projet de constructions des bibliothèques. En effet, l'un des

35 POUAIN, Martine (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises : les bibliothèques au XX^e siècle (1914-1990)*, t.4, Paris : éd. Du Cercle de la librairie, 2009, p.333.

36 Voir annexe 5.

37 BLETON, Jean, *Local et mobilier des bibliothèques publiques*, Paris : SEVPEN, 1958, p.35.

principaux problèmes de ces dernières réside dans le manque criant de personnel et leur nombre très variable d'un établissement à l'autre. A ce titre, les espaces doivent être aménagés en fonction de ces paramètres. C'est pourquoi il était régulièrement demandé aux architectes d'élaborer un plan du bâtiment de sorte à mettre sous une seule surveillance les secteurs destinés aux salles de lecture, aux catalogues et aux périodiques. Une telle condition explique pourquoi les constructions de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle en France étaient régulièrement équipées d'un grand volume mis à disposition des usagers et que la hauteur des étagères fut abaissée pour garantir la visibilité des bibliothécaires dans un espace dénué de colonnes ou d'angles³⁸. Le confort des lecteurs était évidemment l'un des objectifs premiers, les différentes salles de lecture étaient donc rapides d'accès, situées au rez-de-chaussée ou au premier étage de préférence. Mais pour le bibliothécaire, il était aussi important qu'elles soient bien articulées avec les magasins de livres afin de ne pas avoir à parcourir de distances trop longues. Il faut également avoir à l'esprit que, en France à la moitié du XX^e siècle, les fournisseurs spécialisés existaient, mais étaient peu nombreux et ne pouvaient amener une offre de mobilier complète. Les exemples de fournisseurs et de catalogues d'offres de mobilier en série, tel que Borgeaud & Cie, ne sont que l'exception. Aussi, bien que plus onéreux, le bois reste préconisé et non le métal, car perçu comme trop bruyant vis-à-vis de la manutention des documents par le bibliothécaire et l'usager. Il en est de même pour les tiroirs à fichiers qui seraient plus sensibles au changement de température donc thermiquement moins isolant s'ils étaient conçus en métal.

Auparavant, la salle de lecture se trouvait au coeur des bibliothèques. Or, dans les années 1950 et 1960, cette place s'est vue attribuée aux salles de prêts. Elles doivent être facilement accessibles. Cette transition a été garantie par la mise en place progressive du libre accès, bouleversant considérablement certaines pratiques alors courantes en bibliothèque. Les usagers avaient pour habitude de faire la queue aux guichets pour pouvoir emprunter, ce qui provoquait des allers-retours incessants de la part des bibliothécaires, surtout lors des heures de grandes influences. Notons que l'usager pouvait ne pas être satisfait de l'ouvrage choisi ou même s'être trompé, ce qui nécessiter encore plus de déplacements pour le personnel. Avec l'accessibilité des usagers pour les rayonnages et la possibilité d'y choisir eux-mêmes leurs ouvrages, ces problèmes et contraintes sont ainsi évités. Par ailleurs, ce libre accès fait écho à la transition de la conservation vers la diffusion du savoir en priorité comme priorité des bibliothèques, qui commencent à adopter l'expression, à cette époque, d'aller « au-devant du lecteur »³⁹.

38 Voir annexe 6.

39 BLETON, Jean, *Local et mobilier des bibliothèques publiques*, Paris : SEVPEN, 1958, p.55.

3.4 Des moyens matériels encore limités

Dans les bibliothèques de petite envergure, au personnel réduit, la banque de prêt pouvait parfois être considérée comme l'espace central des activités de l'établissement. Ce bureau centralise de nombreuses fonctions, il régit les emprunts et retours des usagers, que ce soit ceux sur place ou ceux à destination du domicile, fait office de borne d'information pour les lecteurs s'ils ont besoin d'un conseil, et surveille entrée et sortie de la bibliothèque. Les tâches qui peuvent y être remplies sont donc variées, et il est naturel que le bibliothécaire ait besoin d'un mobilier aux propriétés polyvalentes. En ce temps, la notion d'adaptabilité était déjà un facteur essentiel pour le personnel. Il leur importe d'avoir accès aux outils nécessaires à d'éventuels enregistrements de noms dans les registres selon qu'il s'agisse d'emprunts (ce qui inclut en amont la divulgation d'un dossier et d'une carte individuelle afin d'autoriser le prêt), ou de retours, d'éventuelles réparations rapides de documents détériorés, puis encore de disposer de la place utile à l'amoncellement des documents (dans la mesure où les usagers n'étaient pas habilités à replacer les documents par eux-mêmes). De plus, la place du bureau va déterminer le reste de l'aménagement de la salle, car il faut préserver le champ de vision du bibliothécaire pour assurer sa bonne surveillance des lieux et tenter d'obtenir la meilleure orientation possible. Une fois encore, il faut rappeler que le mobilier proposé par les fournisseurs ne permet pas de répondre à une demande sur-mesure. Le cas du bureau de prêt est, à ce titre, éloquent. Plusieurs bibliothécaires choisissaient un modèle par défaut dans les offres disponibles, notamment par souci d'économie. En conséquence, ces bureaux ne sont pas adaptés au métier, le rangement disponible est insuffisant, et ils s'avèrent trop petits face à l'accumulation des documents. Les conditions matérielles nécessaires au bibliothécaire sont nombreuses et doivent se trouver à portée de main. Parmi ces éléments matériels citons le téléphone, de quoi écrire, les surfaces et espaces de rangement des documents, le tiroir-caisse, les fichiers, etc. En ajoutant l'éventualité d'y disposer un second bibliothécaire en cas de grande influence, la taille du bureau se révèle encore plus importante. Ce cas nous fourni ainsi la preuve du vide parfois rencontré concernant les offres spécialisées des fournisseurs envers les bibliothèques et pour le bien-être des bibliothécaires.

3.5 L'importance d'anticiper les conditions de travail du bibliothécaire

Les services intérieurs étaient dévalués par les architectes dans la première moitié du XX^e siècle. Ils se révèlent être pensés trop modestement, par écho à un personnel peu nombreux et insuffisant. La réalité prend toujours le pas sur les préconisations présentes dans les manuels de bibliothéconomie où les espaces internes équivaudraient proportionnellement aux autres secteurs de la bibliothèque. Afin de réceptionner convenablement les acquisitions d'ouvrages commandés ou les legs de donateurs, il faut

posséder un espace suffisamment vaste en guise de salle des entrées des documents. Le bibliothécaire devant être capable d'entreposer toutes les arrivées et disposer d'espace de rangement en grand nombre, tout en préservant un endroit pour ouvrir caisses ou cartons. Pour des raisons pratiques, l'emplacement de cette salle doit idéalement se trouver au rez-de-chaussé, ouverte sur la rue de préférence et à proximité des bureaux de traitement des documents qu'occupe le personnel. On constate ainsi que les liens entre les différents secteurs sont vitaux au bon fonctionnement d'une bibliothèque et méritent une attention particulière de la part des architectes.

Toutes arrivées de nouveaux documents impliquaient leur enregistrement dans les registres et leur catalogage. Si, de nos jours, nous exploitons principalement le manuel de classification Dewey ainsi qu'internet, les bibliothécaires avaient, au milieu du XX^e siècle, besoin de posséder catalogues, index de classification, bibliographies et autres dictionnaires. Un besoin d'espace accru auquel il faut encore ajouter les documents qu'ils souhaitaient cataloguer. Des espaces de rangement de fiches devaient se trouver à porter de main afin de les y déposer temporairement, avant d'enfin les amener dans les salles de catalogues. Encore une fois, l'articulation des secteurs est capitale si l'on souhaite réduire le déplacement des bibliothécaires et les pertes de temps. Il va sans dire que les bureaux de traitement du personnel doivent se trouver près des magasins, des salles de lecture et des salles d'entrée des acquisitions. L'intégralité de ces services étant alors, dans l'idéal, situé dans un espace dense et relié intelligemment. Le matériel des bibliothécaires en bureau peut se résumer au matériel bureautique élémentaire, à savoir le bureau à proprement parler, avec chaise, machine à écrire, rayonnages, espaces et meubles de rangement ainsi que fichiers à tiroirs ou rotatifs. Concernant ces derniers, ils fonctionnent selon un système singulier : « constitués par un tambour sur les bords extérieurs duquel sont aménagées des cases destinées à recevoir les fiches »⁴⁰⁴¹. Ces meubles ont une capacité s'élevant à 25 voir 30 000 fiches, mais ont un inconvénient de poids dans la mesure où la recherche simultanée de fiches dans un même tambour n'est pas possible. Enfin, l'une des innovations de cette époque réside dans la mise en place de réfectoire et de salle de repos pour les bibliothécaires. Toutefois, ces espaces ne représentent pas une priorité dans l'édification d'une nouvelle bibliothèque, et prenaient généralement place dans les espaces disponibles après implantation des autres services et sans entraver l'aménagement de ces derniers.

Une constante qui perdura à travers le temps, tout au long du XX^e siècle, au cours duquel se sont développés d'autres services supplémentaires, élargissant davantage les besoins en espaces et en outils de travail pour le bibliothécaire. Un phénomène que nous allons aborder lors de la grande partie suivante.

40 BLETON, Jean, *Local et mobilier des bibliothèques publiques*, Paris : SEVPEN, 1958, p.71.

41 Voir annexe 7.

II. Les innovations et l'aménagement au sein des bibliothèques d'aujourd'hui : quels enjeux pour le bibliothécaire ?

Le grand tournant des bibliothèques et des bibliothécaires eut lieu après la seconde moitié du XX^e siècle. Un bouleversement de taille qui trouve son origine dans l'émergence de nouveaux médias et d'innovations technologiques.

1. De bibliothèque à médiathèque : une transition d'abord technologique

Il y eut diverses apparitions successives : le vinyle, la cassette, le CD, le DVD, l'informatique ou plus récemment les jeux vidéo. L'informatisation a grandement modifié le paysage des bibliothèques, des espaces spécifiques pour les postes informatiques ont du être repensés ou créés pour ce nouvel outil. Le catalogage en est un exemple éloquent. Se déroulant aujourd'hui presque exclusivement par informatique, le meuble à fiche est devenu définitivement obsolète. Ces nouveaux médias impliquent de nouveaux outils, des supports afin de lire les contenus d'un CD, lancer un logiciel informatique ou conserver des documents avec les technologies micro-film.

1.1 Quels événements ont conduit à la multiplication des outils et des espaces de travail du bibliothécaire ?

C'est dans les années 1970-1980, que le libre accès se généralise, (abrogeant la vision conservatrice et élitiste en France, qui perçoit le livre et la culture comme dangereuse si elle se trouvait à la portée de tous) et que les médias audiovisuels surgissent dans les bibliothèques. Tout cela est dû grâce à l'impulsion des pouvoirs publics. Georges Pompidou ayant souhaité améliorer la lecture en France avec les bibliothèques. De plus, en 1945 a été créée la Direction des bibliothèques, intégrée au sein du ministère de l'Education nationale, avant d'être rattachée à celui de la Culture en 1975. Des subventions de l'Etat sont alors distribuées aux municipalités dans l'objectif d'améliorer les bibliothèques ou d'en construire de nouvelles. C'est pourquoi on constate une multiplication du nombre de bibliothèques

municipales passant de 400 en 1948, à 595 en 1969, à 1614 en 1990, puis enfin 3012 en 2012⁴², et d'une surface accumulée de 300 000 m² en 1975 à 563 000 m² en 1984⁴³. Grâce au Groupes d'études créé par le président Georges Pompidou en 1968, des moyens sont mis en place pour révolutionner le développement de la lecture publique. Créer « un centre de vie sociale et de rencontres culturelles » en développant des critères clés comme le libre accès, le secteur enfant ou les collections relevant de l'audio-visuelle⁴⁴. Désormais, magasins et salles de lecture sont continuellement séparés, la fonctionnalité apparaît comme une priorité. Le libre accès et les emprunts, ainsi que les sections enfants sont mis en place. Les années 1960 ont vu l'apparition des discothèques en bibliothèque, puis dix ans plus tard, ce sont au tour des vidéothèques et des artothèques de s'y implanter. De plus, l'espace conféré à la lecture et celui destiné aux prêts sont rassemblés. L'apparition de cette offre diversifiée, conséquence de la diversification des supports liés aux médias, a entraîné « la conception d'un nouveau type d'équipement central qui s'appuie sur le triptyque « libre accès – multimédia - accessibilité »⁴⁵.

À la fin des années 1970, le souhait d'établir des mesures pour améliorer la conservation et la diffusion du patrimoine présent en bibliothèque, ancien comme contemporain, est exprimé de la part de la Direction du livre et de la lecture. Cette initiative s'inscrit dans un mouvement international de réflexions et de colloques portant sur la diffusion et la mise en valeur du patrimoine. C'est à la suite d'études et d'enquêtes sur le sujet, qu'en 1982 la Direction du livre et de la lecture a financé des actions au bénéfice des bibliothèques municipales pour favoriser et améliorer la conservation des documents, anciens comme contemporains. Ces actions s'expriment au travers de nouveaux ateliers de reliure, de la constitution de réserves ou par la mise en valeur des collections grâce à des expositions⁴⁶. La conservation a pour objectif de s'étendre à toutes les collections, de l'image, du son, ainsi que l'écrit. Traditionnellement, depuis plusieurs années, les bibliothèques disposaient d'une salle spécifique dédiée à la consultation des fonds patrimoniaux et récents. Ces mêmes locaux font désormais l'objet d'une grande réflexion en terme d'aménagement dans les bibliothèques plus récentes. Il faut réussir à trouver la juste mesure entre l'espace pourvu à la consultation et celui à la conservation et au stockage. L'implantation est cruciale, les fonds rares et anciens doivent en effet se situer dans un local aux équipements spécifiques (liés à la climatisation et au conditionnement de l'air). De plus, le patrimoine doit être à l'abri

42 CARROUX, Hélène, *Architecture et lecture : les bibliothèques municipales françaises, 1945-2002*, Paris : Ed. A. et J. Picard, 2008, p.34.

43 POUAIN, Martine (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises : les bibliothèques au XX^e siècle (1914-1990)*, t.4, Paris : éd. Du Cercle de la librairie, 2009, p.545.

44 GASCUEL, Jacqueline, « De la quête d'un local à l'appropriation d'une architecture », in *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2007, n° 1, p. 22-27.

45 POUAIN, Martine (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises : les bibliothèques au XX^e siècle (1914-1990)*, t.4, Paris : éd. Du Cercle de la librairie, 2009, p.632.

46 *Ibid.*, p.213.

des rayons du soleil. Par ailleurs, depuis la fin des années 1970, les bibliothèques élargissent leurs supports et leurs publics dans un objectif d'universalité des connaissances. Un phénomène illustré par la notion de circuit des usagers et d'ouverture de l'espace des rayonnages. Les architectes pensent les locaux de la bibliothèque en réfléchissant sur sa capacité attractive en relation avec les services qui y sont proposés. La bibliothèque Toussaint d'Angers nous le démontre avec un édifice moderne composé d'une imposante paroi vitrée, à proximité du cloître classé monument historique. C'est le symbole des bibliothèques tournées désormais vers l'extérieur, vers les usagers, en harmonie avec le monde qui les entoure et non plus renfermées sur leurs collections⁴⁷. En somme, ce sont ici autant d'éléments auxquels le bibliothécaire se doit de s'adapter et d'intégrer dans les pratiques de son métier. Il est amené à changer son rapport avec son environnement de travail, à prendre connaissance de l'usage de tous ces nouveaux supports (lecteur vidéo, lecteur audio...). Cela est observable avec l'apparition des nouveaux médias, mais cela le fut également avec l'arrivée de l'informatique dans les bibliothèques.

1.2 L'avènement des nouvelles technologies et de l'outil informatique

Au cours des années 1980, l'électronique et l'informatique s'installent en bibliothèque. C'est une révolution pour les bibliothécaires qui garantit un gain de temps et une économie du personnel. C'est un nouvel outil permettant un accès direct aux documents et d'en mettre à disposition une plus grande quantité. Ce n'est que dans les années 1990 que ce phénomène devint un enjeu majeur pour les bibliothécaires avec le développement généralisé d'internet et des nouveaux supports multimédias dans les bibliothèques. Le cas des magasins informatisés est une conséquence de l'implantation de l'informatique en bibliothèque, mais aussi de la robotisation. La bibliothèque de Bordeaux a employé ce procédé pour ses documents les plus consultés, le système ne recouvre donc pas l'ensemble de la collection. Cela consiste en une mécanisation du magasin qui est alors composé de documents situés dans des bacs. La recherche bibliographique et la manutention des livres étant assurées par les machines. À l'inverse des monte-charges ou autres ascenseurs traditionnellement usités en bibliothèque, le procédé de la bibliothèque de Bordeaux permet un gain de temps significatif notamment en période d'affluence (variation de 5 à 8 min, contre 3 à 20 min constatée dans d'autres grandes bibliothèques)⁴⁸. Cette méthode bouleverse les habitudes de travail du bibliothécaire, les documents sont, en effet, classés en fonction de leur taux de consultation et non selon la cote traditionnelle des bibliothécaires. Cela implique aussi un local spacieux pour accueillir ce nouvel outil et surtout qu'il soit adapté aux techniques

47 GASCUEL, Jacqueline, « De la quête d'un local à l'appropriation d'une architecture », in *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2007, n° 1, p. 22-27.

48 CARROUX, Hélène, *Architecture et lecture : les bibliothèques municipales françaises, 1945-2002*, Paris : Ed. A. et J. Picard, 2008, p.

informatiques. L'informatique appliquée à la bibliothéconomie est un atout pour les bibliothécaires qui peuvent rationaliser leur travail et s'épargner des tâches répétitives. De surcroît, grâce au catalogue informatisé mis à disposition des usagers, le personnel bénéficie d'un gain de temps supplémentaire. D'autant plus qu'il peut bénéficier de données bibliographiques plus étendues et obtenir une meilleure visibilité de la collection dans sa globalité. Enfin, l'informatique fut intégrée aux systèmes de sécurité et de gestion énergétique (pour la température, l'humidité...). Le système de robotisation des magasins ne fut pas reconduit ailleurs, en revanche l'informatique a rencontré un franc succès. Il comporte en effet de gros avantages quant à la communication envers le public, l'élaboration de statistiques fiables, à la gestion des notices bibliographiques, etc. Internet a profité aux systèmes de réseaux des catalogues des bibliothèques, permettant à l'usager de les consulter depuis chez eux. Dans l'aménagement des espaces, cela a une influence certaine, des salles informatiques font apparition, contribuant en outre à faire du bibliothécaire, le garant de leur exploitation.

L'histoire de l'informatisation des bibliothèques publiques a connu trois étapes déterminantes. Il y a eu le prêt automatisé en 1971, le catalogue simplifié cinq ans plus tard et enfin la normalisation du catalogage avec le logiciel LIBRA⁴⁹ en 1985⁵⁰. Le prêt automatisé est apparu comme une nécessité, en raison de l'augmentation des demandes d'emprunts au début des années 1970. C'est en 1975 à la bibliothèque municipale d'Evry, qu'on vit apparaître un nouvel outil : le stylo optique, permettant l'utilisation d'étiquettes avec des codes-barres sur les documents. Toutefois, l'usage de l'informatique de ces années « reste essentiellement une informatique en temps différé »⁵¹. En effet, des informations étaient saisies sur des postes, on les conservait sur des bandes perforées et magnétiques. Ces mêmes informations étaient ensuite traitées dans des centres de calculs municipaux. Or, il ne s'agissait pas d'un système pérenne dans la mesure où les municipalités ne pouvaient plus, au long terme, traiter rapidement les informations demandées, accusant ainsi un retard risqué pour les bibliothécaires. Un problème abrogé par l'arrivée de l'informatique à temps réel en 1981 à la bibliothèque de Conflans-Sainte-Honorine. Son emploi s'est orienté vers des tâches de gestion et vers l'impression de catalogue. Ceci attribuant toute la gestion aux bibliothécaires. Les recherches documentaires à disposition du public et les catalogues en ligne n'arriveront que quelques années plus tard.

49 Logiciel Intégré pour les Bibliothèques en Réseau Automatisées.

50 POULAIN, Martine (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises : les bibliothèques au XX^e siècle (1914-1990)*, t.4, Paris : éd. Du Cercle de la librairie, 2009, p.792.

51 *Ibid.*, p.794.

1.3 Quel usage des nouvelles technologies de nos jours par les bibliothécaires ?

« Il faut souligner qu'aujourd'hui plus aucun bibliothécaire ne pense sa profession, son avenir et sa place dans la société en dehors de l'informatique »⁵². Ces mots ont été prononcés dès le début des années 1990, c'est pourtant une affirmation qui trouve encore de nos jours, si ce n'est davantage, toute sa légitimité. Au regard des résultats du questionnaire que j'ai soumis à des membres de personnel en bibliothèque⁵³, on constate cette prédominance de l'informatique dans l'exercice du métier. En effet, sur un total de 29 bibliothécaires interrogés sur l'estimation du temps passé devant un ordinateur au cours d'une journée de travail, 82,8% y passent plus de 60%, dont 20,7% affirment y rester plus de 80%. On peut l'expliquer par une utilisation massive et diversifiée des nouvelles technologies liées aux nouveaux médias et à l'informatique de la part du bibliothécaire. En parallèle de leurs services traditionnels d'avant l'ère numérique, et en relation avec cette dernière, les bibliothèques ont développé différentes stratégies pour intégrer l'univers d'internet et de l'informatique. Aujourd'hui, le numérique est devenu un outil incontournable des bibliothèques à bien des égards. Il lui permet de gagner en efficacité dans la communication envers les usagers puis dans leurs échanges avec eux, et dans la valorisation et l'accès de sa collection⁵⁴. De plus, pour ne pas que la bibliothèque devienne invisible, elle se doit d'être présente sur la Toile, qui a pris ces dernières années une place prépondérante dans la vie quotidienne des usagers. Citons l'exemple du portail, moyen de promotion de la bibliothèque, mais aussi vecteur de multiples moyens de communication. L'informatique permet une amélioration des études statistiques pour mieux définir les acquisitions en établissant une meilleure connaissance des usagers et de leurs besoins. Les bibliothèques du département du Haut-Rhin nous le démontrent avec la mise en place d'une participation des usagers au catalogage, ceux-ci pouvant émettre leur avis sur tel ou tel document et ainsi pouvoir aiguiller les bibliothécaires sur leurs préférences pour au final optimiser la politique d'acquisition. Pour les bibliothécaires, l'intégration dans le numérique n'est pas toujours une mince affaire, notamment avec la maîtrise des nouveaux outils qu'elle a induite. Ces mêmes outils doivent être choisis avec soin en fonction de l'objectif recherché. Il faut se renseigner sur la législation en vigueur en matière de publication internet ou de la charte graphique de la collectivité. Aussi faut-il prendre en compte la pérennité qu'octroient des informations diffusées par le web et qui surpassent bien d'autres outils de communication, tout en exigeant une certaine constance dans leurs publications. Par ailleurs, en agissant par des moyens numériques, le bibliothécaire porte avec lui la parole de l'ensemble d'une institution. C'est pourquoi il est primordial d'évaluer continuellement les retours et résultats des outils employés.

52 *Ibid.*, p 805.

53 Voir annexe 1.

54 VIDAL, Jean-Marc (dir.), *Faire connaître et valoriser sa bibliothèque : communiquer avec les publics*, Nancy : Presse de l'enssib, 2012, p.123.

On peut également mentionner les sites de réseaux sociaux qui sont devenus pour les bibliothèques un grand atout face à l'émergence du web 2.0. Ils redéfinissent le rôle du bibliothécaire tout comme la réception de l'usager pour qui, parfois, ces réseaux sociaux (Youtube, Facebook ou Twitter pour ne citer que les plus répandus) centralisent les moyens de communication et de valorisation de la bibliothèque. Ce sont de nouveaux outils avec lesquels le bibliothécaire se doit de composer, ils sont devenus décisifs afin de valoriser une exposition par exemple, d'entretenir une veille, de mettre en avant certains fonds de la collection et de favoriser les liens avec les partenaires ou associations, etc.⁵⁵ Des moyens existent afin d'automatiser le suivi et la publication d'un contenu sur plusieurs sites de réseaux sociaux à la fois, il s'agit des outils de *community management*. Le logiciel HootSuite, créé en 2008, est un des plus répandus, il s'apparente à un tableau de bord qui permet de gérer les différents flux de plusieurs réseaux sociaux simultanément, tout en produisant de précieuses données statistiques, exploitable pour les bibliothécaires.

1.4 De nouveaux outils de communication

Les nouveaux médias constituent un formidable outil de communication pour le bibliothécaire. L'emploi de la vidéo en bibliothèque par exemple est très répandu, exploitant toutes les possibilités de communication qu'offre l'outil informatique. On peut prendre le cas de la bibliothèque universitaire d'Angers, qui propose une visite guidée en vidéo de ses locaux sur son site, un moyen aussi employé ailleurs pour la présentation des services, la promotion des collections ou la médiation par blog, comme c'est le cas à la bibliothèque municipale de Grenoble. Cet emploi accru et diversifié de la vidéo en bibliothèque s'explique par la pluralité des formes avec lesquelles un message peut être transmis⁵⁶. Ainsi, une seule vidéo peut associer l'image au son, ou encore au texte. Toutefois, réaliser une vidéo implique quelques notions techniques en termes de réalisation, cela peut également s'avérer coûteux en temps et en argent. Les principaux écueils d'une vidéo relèvent des droits d'auteur, de la conservation puis de la gestion de son contenu. Toutefois, c'est un média très parlant et auquel une majorité du public est réceptive, notamment les plus jeunes générations. De plus, la vidéo s'intègre facilement aux divers outils de communication d'une bibliothèque et paraît adaptée aux nouvelles mœurs du public. En effet, elles peuvent se diffuser à partir de blogs, de sites web, de réseaux sociaux ou de plates-formes spécialisées comme Youtube. En revanche, la notion d'échange entre les bibliothécaires et les usagers semble limitée dans le cadre d'une vidéo.

Au même titre que la vidéo, la photographie possède une grande diversité d'usage de la part des bibliothécaires par sa transmission de l'image ou d'un texte. Elle nécessite bien sûr un appareil photo. La

55 VIDAL, Jean-Marc (dir.), *Faire connaître et valoriser sa bibliothèque : communiquer avec les publics*, Nancy : Presse de l'enssib, 2012, p.132.

56 *Ibid.* p.38.

photographie seule ne s'emploie que rarement, car sujette à interprétation. C'est pourquoi on privilégie sa diffusion accompagnée d'une explication textuelle ou encore d'autres photographies. C'est un média exigeant puisque la photographie possède une grande facilité de diffusion physique par des affiches et des flyers, ou numérique par internet. Le message se devient alors d'être clair, bien que figé et imagé. À noter que l'impression d'affiche implique la possession en interne d'une imprimante couleur A3. Les écueils de la photographie sont les mêmes que pour la vidéo et la bande-son (étudiée plus loin), à savoir la conservation, les droits d'auteur, et la gestion des contenus. Par ailleurs, son utilisation ainsi que celle de la vidéo, exige un matériel de qualité et une connaissance technique de ces outils. Des alternatives existent pour déléguer cette tâche à d'autres que des bibliothécaires. C'est le cas à la bibliothèque de Lyon 1, qui a employé un photographe (une pratique que l'on retrouve aussi pour les graphistes) dans l'équipe de communication de l'université. En d'autres cas, cela demande une maîtrise d'outils type *photoshop* ou *Adobe inDesign* de la part du personnel.

Enfin, citons l'usage des enregistrements sonores, cet outil de communication est indispensable au bibliothécaire s'il souhaite assurer une diffusion à un public malvoyant. Le lecteur mp3 peut donc être un moyen de garantir le contact avec ce public, tout comme la bande-son d'une vidéo, que l'on peut extraire pour créer ainsi deux formats à partir d'un seul. Aussi, il ne faut pas oublier le micro en bibliothèque qui permet de diffuser les messages vocaux, tel que celui pour la fermeture par exemple.

2. Le bibliothécaire face au choix du mobilier, des espaces et des outils de travail

Au-delà de ces nouvelles technologies liées aux postes informatiques et aux nouveaux supports médias qu'il a fallu maîtriser pour le bibliothécaire, il a également été nécessaire de savoir comment les intégrer physiquement dans leur espace de travail, tout en prenant en compte l'intégration des nouveaux usages en bibliothèques envers les usagers.

2.1 La définition de son espace de travail à travers les besoins de la bibliothèque

Selon l'architecte et urbaniste Dominique Lyon, « un projet de bibliothèque est un projet conflictuel »⁵⁷. On s'étonne encore que les bibliothécaires ne puissent être systématiquement présents au sein du jury des concours d'architecture. Une bibliothèque est un lieu où se rencontrent à la fois des médiateurs culturels, des animateurs, des informaticiens... C'est un ensemble de professionnels aux

57 LE SAUX, Annie, « Des bibliothèques à vivre : usages, espaces, architectures », in *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2009, n° 6, p. 88-89.

compétences parfois diverses. Lors de l'établissement d'un projet de bibliothèque, architectes comme bibliothécaires doivent anticiper plusieurs besoins en terme d'accueil du public, de fonctionnalité, de confort. Valérie Serre-Rauzet de la médiathèque de Montpellier distingue les nouveaux concepts qui régissent la construction des nouvelles bibliothèques. Ils se définissent par un fort aspect social des espaces, qui possèdent une grande capacité de mobilité et d'adaptabilité et des couleurs vives, l'ensemble confiné dans une « ambiance *lounge* ». Cependant, elle souligne le fait que cela soit malheureusement trop peu présent dans le paysage des bibliothèques françaises. Par ailleurs, une enquête a été menée par des étudiants de l'ENSSIB, avec Tiphaine Tugault, et dont les conclusions dévoilent une tendance à la monumentalité des bibliothèques municipales, avec une architecture qui s'avère peu adaptée à la mobilité des espaces. Une équipe composée d'un prospectiviste, de deux designers et de deux créateurs d'architecture et de mobilier ont fait état des enjeux de l'aménagement dans les bibliothèques. Il faut prendre en compte les usagers dans leur ensemble, toutes générations confondues, en anticipant leurs différentes postures ou assises. La diversité en faveur d'une conception unique étant la solution. La difficulté étant de « créer des espaces individuels multifonctions »⁵⁸. Or, dans cet ensemble quelle place a été attribuée aux bibliothécaires et quelles ont été leurs marges de manœuvre ?

Le choix du mobilier est l'œuvre des bibliothécaires et est contrôlé par la Direction des bibliothèques afin d'obtenir une subvention. À partir de 1968, les coûts des équipements mobiliers ne doivent pas dépasser 35 % du budget de construction pour obtenir une subvention de 50 %⁵⁹. Les caractéristiques principales retenues dans leur choix du mobilier sont la robustesse et leur fonctionnalité. Au travers du terme de fonctionnalité, il est possible d'associer les notions d'ergonomie et de modularité. Ainsi, en prenant en compte l'ensemble de ces critères, on peut déduire qu'il s'agit de la préoccupation première des bibliothécaires quant à leur choix de leur condition matérielle de travail. Par ailleurs, on peut constater la persistance de cette tendance jusqu'à nos jours, grâce aux résultats du questionnaire que j'ai diffusé auprès de professionnels : avec un total de 29 réponses sur les critères de choix pour l'acquisition d'un nouvel élément de mobilier, 21 d'entre elles s'orientent vers l'ergonomie, 18 vers fonctionnalité et 15 vers la modularité⁶⁰. Cette orientation s'explique en partie parce que le mobilier possède différents usages, il peut par exemple servir à redimensionner les espaces. Au sein des bibliothèques, il y avait, en effet, un manque de cloisonnement afin de permettre une meilleure visibilité et surveillance du personnel, ce qui aurait permis d'en réduire le nombre. Ils ont servi aussi à briser le traditionnel caractère angulaire des salles, avec par exemple des rayonnages aux plans inclinés ou des tables rondes, bien qu'elles soient moins fonctionnelles. Le choix du matériau revêt aussi son importance, il sera en métal, donc plus résistant face à l'accumulation des collections et garantira une meilleure

58 LE SAUX, Annie, « Des bibliothèques à vivre : usages, espaces, architectures », in *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2009, n° 6, p. 88-89.

59 CARROUX, Hélène, *Architecture et lecture : les bibliothèques municipales françaises, 1945-2002*, Paris : Ed. A. et J. Picard, 2008, p.116.

60 Voir annexe 1.

conservation. Il ne sera pas soumis à la détérioration des insectes et n'est pas inflammable comme le bois (qui reste privilégié en présence des usagers pour ses connotations de chaleur et de confort). La période allant de 1950 à 1970 voit la mise en place de normes et de directives sous la forme de programmes dans l'élaboration des bibliothèques municipales. Le but étant de réduire le coût économique, notamment grâce à la fonctionnalité du bâtiment. Mais depuis les années 1960, le système d'édification selon le plan ternaire (vu dans la première grande partie) est source de contestation car il aurait hiérarchisé les lecteurs et donnerait encore la priorité aux livres plutôt qu'à ces derniers. D'autres méthodes et planification seront alors envisagées.

À partir des années 1980, les médias audiovisuels s'intègrent progressivement dans les bibliothèques, celles-ci commencent à s'ouvrir définitivement à tous public, handicapés comme enfants en bas âges par exemple. Des partenariats se développent en parallèle de nouveaux services envers les usagers. La bibliothèque se donne comme mission d'être accessible à tous. Cela a abouti à une réorganisation des espaces, de sorte à garantir une meilleure circulation de la part des usagers. Les bibliothèques doivent désormais apporter une réponse à différents nouveaux besoins⁶¹. Il faut donc prendre en compte tous types de public : adultes, adolescents, enfants, handicapés, personnes âgées) ; toutes formes de diffusion culturelle et d'information : salle d'actualité, salle polyvalente, salle de conférence). La bibliothèque doit également prendre en compte l'espace supplémentaire nécessaire pour répondre à ces nouveaux besoins. L'animation issue d'un programme culturel ainsi que la réception des usagers deviennent des enjeux majeurs. À cela s'ajoute également la refonte des services internes aux bibliothécaires. On constate une amélioration de leur condition de travail avec l'implantation de salles de réunion et de salles de détente aux côtés des espaces bureautiques, des ateliers de reliure ainsi que de reprographie. De plus, le libre accès généralisé a permis aux bibliothécaires de transférer principalement les documents précieux vers les magasins. C'est aussi l'apparition des annexes de quartier, avec toute la politique d'acquisition qui est alors modifiée. Les achats se retrouvent centralisés dans la bibliothèque principale, ainsi que les services administratifs. Certaines possèdent un magasin de diffusion vers les bibliothèques annexes. Les bibliothèques ont ainsi fait peau neuve en ce qui concerne leurs missions et leurs organisations, cela se traduit dans leurs espaces et leurs outils de gestion. De nouvelles conditions matérielles qui a également profité le bibliothécaire, dont la voix a pris de l'importance.

2.2 Les objectifs à définir

⁶¹ CARROUX, Hélène, *Architecture et lecture : les bibliothèques municipales françaises, 1945-2002*, Paris : Ed. A. et J. Picard, 2008, p.202.

Pour l'acquisition de nouveaux matériels, il faut définir au préalable la capacité d'accueil de la bibliothèque en terme de places assises et du rayonnage de la collection. En ce qui concerne l'aspect architectural pour une nouvelle structure ou une rénovation, cela peut apparaître autant comme un avantage qu'un inconvénient sur la question de l'aménagement et du mobilier. Le dialogue est alors primordial entre architectes et bibliothécaires chargés du projet. Une fois les accords trouvés, il s'ajoute un nouvel acteur qu'est le fournisseur, pour qui la concurrence est souvent une bonne garantie quant à la qualité de la prestation. Le cahier des charges faisant office de contrat pour s'assurer de la conformité des services face à ce qui a été demandé, et fait suite à une analyse minutieuse des besoins et du budget. Il paraît important de préciser que les résultats du questionnaire que j'ai divulgué, dévoilent que douze répondants sur 29 (soit 41,4 % des interrogés) ont affirmé que le budget alloué à la bibliothèque était insuffisant pour fournir des outils de travail adaptés à leur métier⁶².

Les besoins mobiliers sont définis en fonction de la collection ainsi que de la fréquentation d'une bibliothèque. Les meubles obsolètes, inadaptés ou vieillissants peuvent ternir l'image de la bibliothèque et lui porter préjudice en terme de fréquentation⁶³. Il peut alors s'avérer nécessaire de trouver un équilibre afin de ne pas créer de décalage esthétique par l'association du vieux et du neuf. Une association qui n'est pourtant pas à rejeter catégoriquement, l'exemple de la salle de lecture de la médiathèque d'Angers nous le prouve, avec l'association de tables récentes équipées de roulettes avec d'anciennes tables en bois foncé qui dotent la pièce d'un certain charme. Par ailleurs, le choix du mobilier est capital, car il s'inscrit dans le long terme. Notons que, dans le souhait d'attirer et d'élargir un lectorat, le mobilier se doit d'apporter sa pierre à l'édifice, d'être attractif ou au pire passer inaperçu, mais ne jamais être rebutant.

L'aménagement du mobilier doit être le fruit d'une longue réflexion : il faut réfléchir sur l'éclairage (naturel ou non), la situation des postes informatiques (et les besoins de confidentialité), l'implantation des prises électriques ou téléphoniques et du câblage, le cloisonnement, les contraintes de sécurité, la charge totale du mobilier sur tel espace du sol, les sorties de secours, etc. Il se peut qu'un conseiller extérieur intervienne, engagé par la tutelle pour aider les bibliothécaires et apporter son expertise sur le marché, sur les produits, sur les modes d'organisation du moment, sur la réglementation, sur sa recherche de compromis avec les architectes, ou sur le choix du mobilier et de leur aménagement.

62 Voir annexe 1.

63 PROST, Elisabeth, ESNAULT, Nathalie, *Déménager une bibliothèque*, Paris : éditions du Cercle de la Librairie, 2003, p.85.

3. Quel choix d'aménagement pour améliorer les conditions de travail ?

L'aménagement des bibliothèques est un facteur qui est déterminant pour les bibliothécaires et leur travail. À travers cela, les bibliothèques peuvent prendre des aspects diversifiés, et ainsi déterminer différemment ces conditions de travail.

3.1 Des conditions de travail premièrement définies par la physionomie de la bibliothèque

On retrouve, dans l'élaboration des bibliothèques une réflexion sur l'emplacement des espaces internes aux bibliothécaires que sont les magasins ainsi que les bureaux. Ils sont situés de sorte à échapper à la curiosité des lecteurs. Ainsi, ils se retrouvent distinctement séparés des espaces publics. Employées également en dehors des horaires d'ouvertures des bibliothèques et dans un souci d'en faire un lieu d'échange et d'animation culturelle, les salles de conférences et autres salles polyvalentes ou d'exposition, se situent sur les abords extérieurs du bâtiment, au sous-sol ou au rez-de-chaussée. Pour les salles occupant le rayonnage, la tendance est au décloisonnement systématique, pour le secteur enfant cela est moins évident encore, et fait toujours l'objet de débat. L'important étant de bien connaître son public pour repenser chaque nouvel équipement.

Les espaces peu utilisés en bibliothèque ou qui font l'objet de reconversion sont fréquents. Cela concerne principalement les activités d'animation (salle polyvalente, d'atelier, etc.). Les espaces exclusifs aux bibliothécaires (bureautique ou pour la conservation des documents avec les magasins et salles de stockage) apparaissent, eux, trop petits. Avec les discothèques, il s'agit des services qui ont le plus bénéficié des réaffectations. Aussi, il faut prendre en compte que l'augmentation des surfaces en bibliothèque entraîne des conséquences budgétaires à long terme. Elles s'expliquent par un personnel plus nombreux et un entretien plus coûteux.

La technologie, comme nous l'avons déjà évoqué, a aussi impacté la physionomie des bibliothèques, entraînant un bouleversement des usages depuis les années 1980. Les progrès technologiques sont, de plus, parfois imprévisibles et incertains. C'est l'une des raisons qui ont poussé les bibliothèques à privilégier adaptabilité et flexibilité dans leur aménagement des espaces et dans le choix des équipements. Les solutions peuvent se trouver dans le déménagement ou la reconversion de certaines sections afin de leur octroyer plus d'espace et davantage de marge de manœuvre dans leur évolutivité. Espace interne et espace accessible aux usagers peuvent être ainsi modifiés. Il convient de bien anticiper la question du mobilier pour ne pas se retrouver avec un équipement composite et dépareillé. Cette solution a été employée à la bibliothèque de Villeurbanne par exemple, qui a rencontré plusieurs transformations pour s'adapter au développement du CD et du DVD.

Toutefois, certaines bibliothèques ne peuvent pas en faire de même. En cause, leurs espaces intérieurs n'ont pas été pensés pour être évolutifs, comme c'est le cas à Nîmes⁶⁴. En effet, il s'agit d'une bibliothèque dont les différents espaces, secteurs enfants, salles de périodiques ou ceux internes aux bibliothécaires, occasionnent beaucoup de déplacements, car trop éloignés les uns des autres à travers le bâtiment. Celui-ci a été pensé pour mettre en valeur les lignes architecturales et sa visibilité, au détriment du contenu même de la bibliothèque. Cela a pour conséquence de détourner les usagers des collections et cela représente un frein à l'adaptabilité des lieux. L'absence d'escaliers ou d'ascenseurs est ici à déplorer pour le personnel, la bibliothèque étant bâtie selon un plan et une organisation verticale.

Pourtant, plusieurs enquêtes ont démontré, certes que l'architecture comportait un enjeu quant à la fréquentation des usagers, mais que ces derniers accordaient davantage d'importance aux fonds de collection des bibliothèques. Ainsi, avec cette diversité des fonds et du choix pour les usagers, le sentiment de liberté dans l'espace serait un facteur déterminant à leur bien-être et au regard positif porté sur la bibliothèque.

Dans le cadre de petites bibliothèques de villages ou de petites villes, on peut rencontrer une centralisation des services et le rassemblement du personnel. Cependant, ce cas de figure peut également se rencontrer dans certains grands établissements tels que la médiathèque Malraux de Strasbourg. La centralisation rencontre à la fois des avantages et des inconvénients. Les avantages sont dans une économie de moyens, mais il faut que les locaux soient adaptés à un tel parti-pris. Cela sous-entend des problématiques similaires que pour celles rencontrées avec les bibliothèques possédant des secteurs répartis à travers plusieurs étages. Ainsi, le problème de surveillance et d'aide envers les usagers doit continuer à être assuré à chaque secteur. Cela pose des problèmes d'effectif du personnel travaillant en bibliothèque. Les bibliothécaires étant à charge de s'occuper de l'accueil, des prêts / retours, des inscriptions ainsi que de la surveillance... Il faut savoir évaluer les besoins à travers l'ensemble du bâtiment afin d'optimiser les services et le personnel nécessaire dans les espaces de la bibliothèque. En revanche, ce choix de centralisation peut s'avérer un frein à la spécialisation du personnel, ce qui se ressent éventuellement dans la qualité des services et conseils envers les usagers. Il peut arriver que des postes de travail soient pensés pour assurer surveillance, conseil ou aide au lecteur d'une part, et le travail en interne du bibliothécaire d'autre part⁶⁵. Néanmoins, cette situation suppose un équilibre difficile entre les sollicitations des usagers et la concentration du bibliothécaire sur son travail en interne. De plus, cela induit une répartition stricte des tâches à accomplir de la part de chacun des membres du personnel, afin de limiter les déplacements et les encombrements du matériel qui leur sont nécessaire. Le choix de séparer les espaces nécessaires au travail interne de celui qui est au contact des usagers, est préconisé dans la mesure où il garantit la concentration du personnel et une organisation du

64 CARROUX, Hélène, *Architecture et lecture : les bibliothèques municipales françaises, 1945-2002*, Paris : Ed. A. et J. Picard, 2008, p.246.

65 LEDOUX, Élise, BISSONNETTE, Lise, *La bibliothèque, un lieu de travail, guide pratique en ergonomie pour concevoir les espaces*, Montréal : les éditions ASTED, 2006, p.66.

travail simplifiée entre les membres du personnel et dans la manutention des documents, notamment dans l'entraide, la collaboration entre collègues ou les tâches qui demandent l'implication de plusieurs bibliothécaires successifs comme les étapes du traitement des nouvelles acquisitions (avec le catalogage et ensuite la plastification) ou en fonction des types de documents (collections en langues étrangères par exemple).

3.2 Quel aménagement pour quelle condition de travail ?

Selon les écrits d'Elise Ledoux⁶⁶, quatre notions doivent être prises en compte dans l'aménagement d'une bibliothèque afin d'assurer sa pleine fonctionnalité : l'environnement dans lequel la bibliothèque est implantée, le concept du bâtiment, les liens établis entre les différentes fonctions, et enfin les facteurs d'ambiance. La première peut impacter la structure des lieux et des services qui y sont proposés, en influençant par exemple les espaces qui doivent être accessibles en dehors des horaires d'ouverture d'une structure différente avec laquelle la bibliothèque partagerait le même bâtiment. Il en est de même pour les bibliothèques très axées sur la conservation et donc sur les contraintes ainsi que le respect des normes qu'elles induisent. Le second, le concept du bâtiment, annonce la façon dont la bibliothèque est organisée. Il y a des différences notables dans les déplacements et le transport des usagers et surtout des bibliothécaires lorsque l'on compare une structure de pleins-pieds, d'une autre avec des étages. Les enjeux sont multiples. Ils englobent l'accessibilité aux personnes handicapées ou les voyages du personnel avec les chariots, ce qui nécessite alors un ascenseur. La surveillance et les bureaux d'aide pour les usagers rentrent également en compte, impactant sur la répartition des bibliothécaires à travers les salles de chaque étage. Il s'agit d'un inconvénient pour les équipements qui ne sont pas transportables, tels que les photocopieuses ou certains équipements multimédias. Toutefois, l'ascenseur peut également s'avérer être un avantage dans le déplacement des collections si celles-ci se trouvent à proximité et ont bien été prises en compte dans l'élaboration du plan de la bibliothèque. Autrement, dans une bibliothèque conçue sur plusieurs étages, posséder un poste à chacun d'eux, et de manière bien délimitée entre les secteurs, peut constituer un atout si l'on souhaite apporter conseils et services auprès d'un public, d'un secteur ou d'une section spécifique pour laquelle un bibliothécaire serait alors spécialisé. Il s'agit aussi de mieux répartir les usagers à travers l'établissement. Par ailleurs, certains bâtiments au concept bien défini sont parfois contraires aux idéaux des bibliothécaires et des bonnes conditions de travail dont ils ont besoin.

La troisième notion porte sur les différents secteurs des bibliothèques, leurs proximités et la logique de leur répartition. À ce titre, les facteurs à considérer sont multiples. Il faut idéalement établir un véritable circuit à entreprendre pour l'usager et rassembler les secteurs entre eux selon leurs

66 LEDOUX, Élise, BISSONNETTE, Lise, *La bibliothèque, un lieu de travail, guide pratique en ergonomie pour concevoir les espaces*, Montréal : les éditions ASTED, 2006, p.43.

similitudes, puis éventuellement utiliser des éléments décoratifs ou de mobilier pour structurer les espaces (les secteurs jeunesse ou CD et DVD par exemple). Le bibliothécaire privilégiera aussi des espaces dégagés et ouverts de sorte à mieux surveiller les usagers, mieux communiquer entre collègues et optimiser le déplacement des documents, notamment avec les chariots. Enfin, les secteurs propices à être bruyants doivent être pensés pour se retrouver non loin les uns des autres, et surtout éloignés des zones calmes. En guise d'exemple, la proximité des espaces jeunesse, accueillant des enfants parfois en grand nombre, avec l'espace consacré aux périodiques et qui sont principalement côtoyés par des personnes cherchant le confort d'une zone silence. Cette problématique rejoint la dernière notion envisagée par Elise Ledoux et qui prend en compte l'ambiance présente dans les différents secteurs de la bibliothèque. Divers éléments ont leur importance. Il y a le désir de silence pour le confort de lecture, l'une des solutions résideraient par un sol en moquette ou par des tapis qui atténuent le bruit des pas ou des roues des chariots. On recherche aussi une température adéquate (le choix d'espace vaste ou haut de plafond par exemple, dans la mesure où ce serait plus difficile à chauffer) à l'instar d'un bon éclairage pour garantir la bonne visibilité des usagers.

3.3 Un rapport étroit entre le bibliothécaire et le matériel qui l'entoure

La répartition des espaces internes aux bibliothèques est généralement sujette à deux écueils⁶⁷ : celui de les confiner dans des sous-sols ou des combles par exemple, avec aucune fenêtre et donc sans lumière naturelle ; et celui qui transcrit la volonté d'une transparence et de mettre en avant le travail des bibliothécaires, au détriment d'un espace propice à la bonne conduite de son travail, c'est-à-dire dans une pièce ou un lieu exposé aux regards des usagers ou qui soit bruyant.

En faveur des lecteurs, et en raison des horaires d'ouverture parfois contraignants en bibliothèque, on retrouve la mise en place d'un bac de retour situé à l'extérieur du bâtiment. C'est un système automatisé permettant le retour des documents des usagers en autonomie sans que la présence de bibliothécaires ne soit obligatoire. Ainsi, les documents sont susceptibles de s'accumuler, notamment après le week-end lorsque les bibliothèques sont généralement fermées. Il s'agit d'un problème potentiel lorsque le bac de retour a été situé complètement à l'extérieur. Le bac, muni de roulettes, peut alors être difficile à déplacer pour ramener les documents à l'intérieur, surtout en cas d'intempéries. Dans d'autres cas, ce n'est que la trappe qui est située à l'extérieur, le bac se trouvant à l'intérieur dans petit local prévu à cet effet, uniquement réservé au personnel. Un tapis roulant peut également être rencontré dans cette situation, couplé à un système autonome de type RFID, répartissant les documents en fonction de leur catégorie (DVD, CD ou livres, etc.). De cette manière, la deuxième option optant pour un bac

⁶⁷ LEDOUX, Élise, BISSONNETTE, Lise, *La bibliothèque, un lieu de travail, guide pratique en ergonomie pour concevoir les espaces*, Montréal : les éditions ASTED, 2006, p.71.

intérieur, apparaît comme un outil davantage préférable, moins contraignant pour le bibliothécaire. Selon un angle plus technique, le bac représente un risque pour l'intégrité des documents. En effet, il est possible que ces derniers s'altèrent en raison de leur chute dans le fond du bac et avec d'autres documents. Afin de palier à ce problème, le bibliothécaire possède plusieurs solutions⁶⁸. Il y a des méthodes pour amortir la chute des documents et réduire leur chute. Les ressorts, placés au-dessus ou au-dessous du fond (système à traction ou à compression), optimisent l'extension et la contenance du bac. C'est également utile pour le bibliothécaire, car il n'aura pas à se baisser systématiquement jusqu'au fond pour recueillir les retours et qui suppose, ici encore, un mouvement inconfortable et à risque pour la santé. Par ailleurs, ce problème est complètement évité lorsque le personnel peut profiter d'un système électrique qui élève ou abaisse le fond du bac, d'autant plus qu'il s'agit d'un outil d'un prix très proche de celui à ressort. En somme, il convient de situer ces lieux de dépôts de documents à proximité des bureaux de retour situés en interne du bâtiment, et d'éviter tout parcours fastidieux en le situant par exemple à proximité des ascenseurs lorsqu'il y en a.

D'autres enjeux spatiaux ou matériels, associés aux services rendus directement envers les usagers, régissent le travail des bibliothécaires⁶⁹. L'orientation des bureaux des bibliothécaires dans les espaces aux contacts des usagers doit être pensée de façon à empêcher la venue dissimulée de personnes extérieures au personnel. Des postes de travail dédiés à l'aide envers les lecteurs sont préférables à proximité des collections jeunesse, car c'est un secteur dont les usagers sollicitent plus régulièrement les bibliothécaires. En salle de lecture et notamment dans les secteurs multimédias et équipés de postes informatiques, le travail peut, à long terme, occasionner de mauvaises postures. Le bibliothécaire, lorsqu'il porte assistance à un usager, peut se retrouver contraint de s'accroupir ou de se baisser à hauteur de l'ordinateur. Ce même geste répété quotidiennement peut provoquer certaines complications sur la santé du personnel, au même titre que la manutention d'une trop grande quantité de documents, conséquences de leurs accumulations faute de rangement disponible dans leurs postes de travail.

On se rend compte de la difficulté d'anticiper les problèmes à venir dans l'aménagement intérieur des espaces et dans le choix du mobilier et des accessoires nécessaires aux bibliothécaires. Cela demande des connaissances approfondies du métier ainsi qu'une forme de pragmatisme.

3.4 Quid de la santé du personnel ?

Les espaces de travail et les outils employés par les bibliothécaires peuvent entraîner des risques pour la santé. Cette notion a une portée plus étendue que la simple optimisation des espaces au regard

⁶⁸ *Ibid.* p.75.

⁶⁹ LEDOUX, Élise, BISSONNETTE, Lise, *La bibliothèque, un lieu de travail, guide pratique en ergonomie pour concevoir les espaces*, Montréal : les éditions ASTED, 2006, p.78.

de leur confort de travail. En effet, les risques à prendre en compte sont multiples. De ma propre expérience en tant que stagiaire à la bibliothèque municipale de Colmar, j'ai eu l'écho de plusieurs problèmes. Le cas des chariots a été évoqué, leurs roues ne sont pas optimisées, puis ils sont trop lourds et inadaptés au sol du lino et s'y enfoncent. Un consultant en ergothérapie a émis le fait que cela pouvait engendrer des problèmes, d'où la décision de changer les roues pour les rendre moins adhérents. Il s'agit d'un exemple parmi d'autres présentant des facteurs à risque pour la santé du personnel. Certaines fonctions nécessitent la manipulation de lourdes charges comme la réception des colis de livres dans les salles de traitement. Il convient de posséder le matériel adéquat à leurs déplacements, rendu possible grâce à des chariots ou diables de qualité, et des portes munies de crans d'arrêt pour faciliter le passage. Il faut aussi prévoir l'accessibilité des documents, autant dans les rayonnages que dans les espaces bureautiques, et l'ameublement en fonction de la tâche à accomplir. Par exemple : prévoir l'espace suffisant pour la plastification, c'est-à-dire un plan de travail large pour le déplacement du bibliothécaire autour ; ou des espaces près des portes pour entreposer l'arrivée des acquisitions et des boîtes afin de limiter les déplacements. Aussi, il est préférable qu'elles ne soient pas rangées trop haut ni trop bas et de posséder des étagères adaptées pour éviter des postures à risque pour le personnel. Il faut prendre en considération tout cela de sorte à aboutir à un aménagement et un équipement pensés pour éviter toutes postures ou mouvements comportant problématiques, surtout ceux liés à des lésions au niveau des muscles, des tendons ou des nerfs qui sont très fréquents. On peut évoquer l'exemple de la médiathèque Toussaint d'Angers, où des tampons manuels se sont avérés trop lourds à manipuler au long terme ce qui a occasionné des complications au niveau des bras du personnel. Un problème a également été relevé par plusieurs bibliothécaires d'Angers en ce qui concerne les systèmes de bornes RFID. Cela s'explique à cause « des ondes électromagnétiques qui pourraient être à l'origine de certaines pathologies »⁷⁰. Un exemple tiré d'une bibliothèque angevine, que nous allons approfondir dans la grande partie suivante pour mon étude de cas.

70 Voir annexe 1.

III. Un modèle type de bibliothèque inexistant : l'exemple de la bibliothèque municipale « Toussaint » à Angers et de son annexe « Nelson Mandela »

Je vais désormais traiter mon étude de cas portant sur deux bibliothèques angevines. Il s'agit d'une étude abordée selon une perspective comparative des conditions matérielles rencontrées dans deux établissements différents présents dans une même ville.

1. Deux statuts bien différents

Ouverte en 2012, la bibliothèque Nelson Mandela n'est âgée que de cinq ans seulement. Cela paraît peu face à la bibliothèque Toussaint qui fut mise en service il y a maintenant 39 ans. Une ancienneté couplée à un concept novateur dans les années 1970, que représentent ses grandes baies vitrées, et qui lui valut d'être labellisée « monument remarquable du XX^e siècle ». Il ne s'agit pas d'une information anodine, car avec cette distinction, c'est toute l'intégrité du bâtiment qui est reconnue. C'est un frein à d'éventuels travaux, notamment en façade ou dans la structure originelle de la bibliothèque, répartie sur trois étages. La médiathèque Toussaint est parfois perçue comme « une bibliothèque conçue à un autre âge » selon les mots d'un membre du personnel qui y travaillent⁷¹. En outre, il y a « plusieurs piliers circulaires dans la bibliothèque dont on ne peut tirer parti pour présenter des documents. De grandes baies vitrées, appréciables pour la luminosité, mais problématiques à cause : de la chaleur l'été / du fait qu'on ne peut pas y adosser des étagères car les espaces restent trop réduits et il faut toujours trouver des astuces pour gagner de la place »⁷². Enfin, j'ai pu relever une dernière remarque notable à ce sujet sur « l'architecture du bâtiment qui entraîne un parcours de sécurité en cas d'évacuation qui nous est imposé », et qui est problématique à l'aménagement des espaces pour les bibliothécaires. Aujourd'hui, c'est bien une bibliothèque de plain-pied qui est favorisée et qui est généralement idéalement choisie pour de nouvelles structures. Ce fut le cas avec la bibliothèque Nelson Mandela, qui ne comporte aucun étage, ce qui facilite les déplacements des bibliothécaires, leur manutention des documents, mais aussi leur surveillance des lieux. C'est ici l'une des caractéristiques qui peut influer sur l'organisation des espaces de travail du personnel différemment entre ces deux établissements.

71 Voir annexe 1.

72 Voir annexe 1.

La date de mise en service peut donc avoir une influence. Celle-ci apparaît d'autant plus importante lorsque l'on sait que la bibliothèque Nelson Mandela a intégralement été pensée par une petite équipe de personnel, sur-mesure en fonction de ses besoins puis de l'organisation des espaces et du choix des équipements et accessoires (directement en lien avec les standards d'aujourd'hui, bien qu'évidemment choisis dans les limites du budget alloué). Le responsable du réseau des bibliothèques d'Angers a délégué l'établissement du projet à madame Martine Legué. En mars 2010, une première réunion entre celle-ci et l'architecte eut lieu à propos d'éléments très variés, de grandes ou de moindres importances. Il fallait tout faire, penser à tout et à grande échelle. Cet aspect tranche avec le cas de la bibliothèque Toussaint qui a vécu une évolution progressive de ses espaces en fonction des bouleversements successifs des usages rencontrés en bibliothèque. Le personnel, également, s'est construit et composé progressivement, provoquant à terme une multiplication d'espaces composites ou souvent remaniés en fonction des convictions ou désirs de certains bibliothécaires, ce que nous verrons un peu plus loin.

Enfin, on constate des différences dans les pratiques professionnelles et dans l'organisation du travail, en termes d'espace et de matériel, dans l'élaboration du projet de la bibliothèque Nelson Mandela face à la bibliothèque Toussaint. En effet, il y a eu beaucoup de visites d'autres bibliothèques qui ont été organisées par les membres du personnel en charge du projet. Les visites ont eu lieu notamment à Montpellier ou à Toulouse, et l'objectif étant de visiter des établissements de taille similaire à ce qu'allait devenir Nelson Mandela, et qui soit aussi des annexes au sein d'un réseau. Il y eut aussi des visites plus proches aux bibliothèques de Beaucouzé et de Bouche-Maine. Cette dernière ayant été l'une des principales sources d'inspiration pour le modèle et le principe d'aménagement de l'espace adopté à Nelson Mandela. Cette information concernant les sources d'inspiration est intéressante dans la mesure où elle transcrit une manière de pratiquer le métier de bibliothécaire différente selon que l'on soit dans un établissement annexe ou central, ou encore en fonction de la taille de la bibliothèque. Des différences qui s'expriment dès la recherche du plan général et qui se poursuivent dans l'aménagement des espaces. C'est pourquoi, par exemple, on retrouve un dispositif de centralisation des activités du bibliothécaire à l'entrée de Nelson Mandela, ce que nous aborderons dans la sous-partie suivante.

2. Au contact avec les usagers : quelles approches respectives vis-à-vis des bibliothécaires ?

2.1 L'accueil des usagers

Lors de son entrée dans l'une et l'autre des deux bibliothèques, l'usager accède directement au service d'accueil. Ce lieu est centralisateur de nombreuses activités des bibliothécaires, on peut le constater dans les réponses des 29 interrogés à mon questionnaire, qui affirment passer le plus de temps

à l'accueil dans 44,8 % pour des cas, ce qui est la première réponse, devant le temps passé en salle de lecture (41,4 %)⁷³. De placer l'accueil dès l'entrée dans le bâtiment, est un choix quasiment universel en bibliothèque de nos jours et qui s'explique pour plusieurs raisons. Il s'agit dans les deux cas, d'aller au-devant des usagers afin de pouvoir subvenir à toutes formes de demandes de leur part. C'est aussi un moyen de surveillance pour les bibliothécaires qui peuvent ainsi contrôler les arrivées et les sorties des usagers, ce qui n'est pas négligeable dans le cadre de la bibliothèque Nelson Mandela puisqu'il s'agit d'un établissement spécialisé dans le secteur jeunesse. La responsabilité des bibliothécaires à l'égard des plus jeunes et de leur sécurité étant alors plus importante. Enfin, un tel choix s'explique aussi pour des raisons pratiques de manutention des documents. L'usager est prioritaire, il doit pouvoir réaliser ses retours dès l'entrée dans la bibliothèque. C'est pourquoi l'accueil et la banque de prêt / retour se situent dans les deux cas à proximité du seuil d'entrée du bâtiment.

La bibliothèque Nelson Mandela a de particulier que sa partie destinée à l'accueil des usagers fait, en plus de banque de prêt / retour, office de bureau de travail interne aux bibliothécaires (voir illustration 1). Ainsi, l'espace a été optimisé en fonction du nombre réduit du personnel et de la taille modeste de la bibliothèque, cela a permis d'économiser de la place. Le bibliothécaire peut s'atteler à des tâches internes, tout en étant disponible pour d'éventuels usagers et également surveiller les usagers grâce à l'ouverture de l'espace.



Illustration 1: Bureau d'accueil de la bibliothèque Nelson Mandela

73 Voir annexe 1.

On se rend compte que le gain de place est un enjeu majeur et qu'il a fallu trouver des solutions pour y pallier. Comme nous l'avons déjà mentionné, la superficie de la bibliothèque est de 600m². Or, selon Martine Légué, l'idéal aurait été de 800m². Pour en revenir à l'entrée, on peut aussi souligner la présence d'automates de retour à proximité, ce qui est unique à Angers pour une bibliothèque de Réseau. De plus, cet espace se retrouve au centre de la bibliothèque ce qui facilite la manutention des documents, notamment parce que le bâtiment est de forme très oblongue. Un tel choix représente donc un avantage.

Cet aspect de la surveillance que nous venons d'évoquer, on le retrouve aussi avec la bibliothèque Toussaint, puisque les bureaux d'accueil sont cloisonnés par des baies vitrées, ce qui garantit aussi une bonne visibilité de la part des bibliothécaires. En ce qui concerne le meuble à proprement parler, il est intéressant de se pencher sur les débuts du bâtiment lors de sa mise en service. En effet, les premières banques de prêt / retour ont été installées par l'architecte. Toutefois, il s'avéra qu'elles n'étaient pas du tout pensées pour l'utilisation que l'on souhaitait en faire. Plus précisément, elles étaient beaucoup trop imposantes, les bibliothécaires « étaient cachés derrières » et ne possédaient aucune visibilité⁷⁴. De plus, la manipulation des documents était fastidieuse, car les meubles étaient beaucoup trop grands. À l'inverse, les architectes de la bibliothèque Nelson Mandela ont été arrangeants avec les bibliothécaires, apportant des conseils, étant ouverts d'esprit et envisageant toutes les possibilités. Martine Legué affirme que c'était une chance et que ce n'est pas toujours le cas. Les bibliothécaires ont fait des choix fonctionnels, ce n'est que dans un second temps que les architectes pensaient au caractère esthétique. Il y a donc eu des réaménagements successifs à la bibliothèque Toussaint, ce qui impliquait par ailleurs une autorisation de la part de l'architecte qui s'est heureusement avéré conciliant. Les pieds des banques ont été coupés afin de les rabaisser et faciliter l'échange des documents. Dans un second temps, ce sont celles présentes actuellement qui furent mises en place, répondant aux standards rencontrés aujourd'hui dans les bibliothèques.

2.2 Espaces de lecture et lieux d'activités culturelles

Le fournisseur de la bibliothèque Nelson Mandela a été BRM (aujourd'hui en faillite). Angers ayant un budget relativement conséquent, un appel d'offres est lancé tous les ans. Il s'en suit alors un engagement entre la ville et le fournisseur choisi. BRM a été renouvelé et a donc été le fournisseur au cours de la période 2010-2016, à savoir pendant la mise en service de la nouvelle bibliothèque. Les fournisseurs ont pris soin de garantir le meilleur service possible, il en va de leur image de marque et de leur prospérité. Il y a eu beaucoup de discussions avec les fournisseurs et des demandes spécifiques et précises de la part de Martine Legué. Notamment celui d'être fourni avec un mobilier grandement adaptable, exprimé par la présence de roulettes sur la grande majorité des rayonnages. Ainsi, lors de

74 Entretien avec Madame Christine THAREL-DOUSPIS, bibliothécaire à la bibliothèque municipale Toussaint, 24/05/2017.

certaines animations, qui ont lieu dans l'espace central de la bibliothèque (donc intégrant les espaces de rayonnages et de lecture), l'agencement peut être modifié en seulement « 10 à 15 min »⁷⁵ et avec un personnel composé de cinq bibliothécaires.

Une salle, située très proche de l'entrée (pour être utilisée même lors des horaires de fermeture), sert à des expositions, animations ou en tant que salle de jeux vidéo. Elle est dotée de tables dépliantes contre les murs, et souligne encore l'adaptabilité du mobilier pour optimiser les espaces en donnant plusieurs fonctions possibles en un seul lieu. Enfin, elle possède une place fonctionnelle dans la mesure où les services internes, mais aussi le grand espace de lecture, y sont tous attenants. Un lieu multifonction avec un espace et un mobilier adaptable qui permet d'économiser le coût du mobilier, mais surtout de la place (un souci récurrent). Dans la salle de lecture, il n'y avait pas assez d'espace pour les romans adultes pour entreposer un espace convivial, c'est pourquoi on a préféré des étagères de 1m80 pour palier à ce problème. Les espaces conviviaux ont été placés en premier lors de l'établissement du plan de la bibliothèque, et qu'ensuite ont été disposées en fonction, tout autour, les étagères. Enfin, c'est dans un second temps qu'ont été pensés au mieux les espaces internes des bibliothécaires, les usagers et leur confort restant prioritaires en comparaison.

Le principe d'avoir un lieu faisant office de salle multifonction se retrouve dans les deux bibliothèques. Dans chacun des cas, cela souligne le manque criant de place dont peut souffrir les bibliothécaires afin de répondre à tous les besoins d'une bibliothèque. En 1978, les architectes de la médiathèque Toussaint avaient prévu un service d'espace, de rencontre et d'exposition dans l'actuelle discothèque (voir illustration 2). Cependant, il n'a finalement jamais été investi, car il y avait un problème de gardiennage en raison de l'emplacement situé à l'écart du reste de la bibliothèque. En 1990, lors de la première informatisation de la bibliothèque, l'équipe d'alors a revu les espaces, la discothèque, qui était au premier étage de l'espace adulte, a été descendu dans ce bâtiment annexe. À la place de la discothèque, ils ont finalement installé une salle pour la consultation des documents patrimoniaux. En définitive, en termes d'action culturelle, il n'y avait pas d'espace de rencontres et d'expositions. Celles-ci avaient lieu dans la salle de l'académie, au-dessus de la discothèque actuelle, dans la partie ancienne du bâtiment. Or, en raison de normes de sécurité non adaptées, les bibliothécaires ont été contraints d'abandonner cette salle en 2000. Aujourd'hui, les rencontres ont donc lieu dans la salle d'études, utilisée la journée en consultation puis le soir en salle d'exposition.

75 Entretien avec Madame Martine LEGUE, bibliothécaire à la bibliothèque de quartier Nelson Mandela, 31/04/2017.

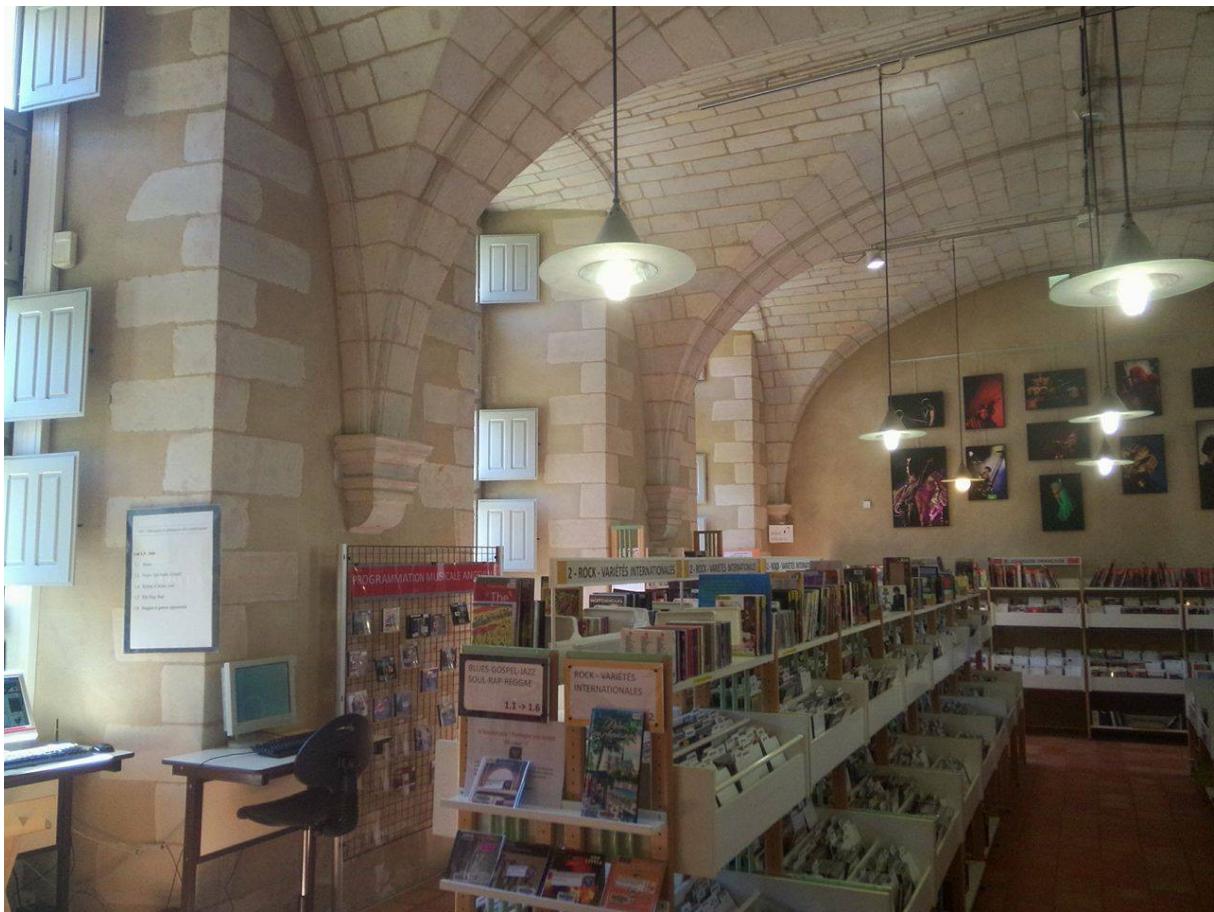


Illustration 2: Discothèque de la bibliothèque Toussaint

Ce sont toutes ces étapes successives qui expliquent l'état actuel des mauvaises conditions de travail exprimées par les bibliothécaires puisqu'ils sont obligés de déplacer les tables afin de faire de la place. C'est pourquoi depuis deux ou trois ans les tables ont été équipées de roues, soulignant alors toute l'importance d'un mobilier adaptable et d'un équipement approprié aux caractéristiques propres d'une bibliothèque. Concernant l'exposition, c'est finalement en 2005 avec l'arrivée du nouveau directeur, qui a trouvé dommage qu'il n'y ait pas un réel espace qui y soit consacré, que le rez-de-chaussée a été remanié pour dégager en son centre un lieu approprié. Il se situe non loin de l'espace de stockage du matériel destiné aux expositions (vitrines, cloisons, etc.), un avantage pour les bibliothécaires. Toutefois, malgré cet effort, les bibliothécaires affirment se sentir à l'étroit vis-à-vis des espaces d'animations et d'ateliers, aucun espace fermé en journée n'est disponible.

Un autre souci peut être relevé à la bibliothèque Toussaint au sein des espaces liés aux usagers. Il s'agit des problèmes de bruits, en raison des grands espaces très ouverts, avec un effet « place de

village »⁷⁶, où tous les services donnent sur le rez-de-jardin. Il n'y a finalement que l'espace de la salle d'études qui a été fermé. Le fait est que les usages en bibliothèques ont évolué, il y a davantage d'animations, notamment des concerts où les musiciens viennent en avance pour répéter par exemple, ce qui provoque de la gêne. Les bibliothécaires de la banque de prêt éprouvent souvent une gêne à ce niveau.

3. Quels équipements et aménagements, au regard de l'ancienneté respective des deux établissements, pour les bibliothécaires ?

3.1 Des espaces et des outils de travail parfois restreints et limités

Les espaces disponibles au contact avec les usagers restent limités. Nous venons de le voir, il y a des cas de salles qui sont des lieux à plusieurs usages. Or, c'est aussi le cas pour les lieux de travail internes aux bibliothécaires. On peut le constater dans le secteur jeunesse de la bibliothèque Toussaint qui accueille des ateliers pour les plus jeunes, mais qui est aussi un espace bureautique pour les bibliothécaires (voir illustration 3). Par ailleurs, on remarque également le manque d'espaces de rangement mis à disposition des bibliothécaires, qui sont contraints d'amonceler les documents sur leur bureau de travail ou encore de solliciter plusieurs chariots pour les y déposer. Un problème source de mauvaises conditions de travail, surtout lorsque des animations ont lieu, car cela implique de dégager de la place, de ranger les bureaux et d'interrompre toute possibilité de travail dans cet espace. On rencontre ce cas de figure également dans ce qui sert de cafétéria au personnel, qui est aussi un espace de rangement au matériel d'exposition.

76 Entretien avec Madame Christine THAREL-DOUSPIS, bibliothécaire à la bibliothèque municipale Toussaint, 24/05/2017.



Illustration 3: Bureaux des bibliothécaires dans le secteur jeunesse de la bibliothèque Toussaint

Il n'y a pas assez de place pour les bureaux des bibliothécaires (le personnel étant environ une cinquantaine). De plus, le jeudi et le vendredi matin, il y a les collègues des bibliothèques de quartier qui viennent pour des réunions. Ils se partagent alors un espace avec une grande table et plusieurs postes informatiques non-attitrés. Encore une fois, le bibliothécaire peut être amené à se sentir à l'étroit. Un cas nous l'illustre à travers l'exemple d'un poste informatique isolé et dépourvu d'espaces de rangement disponibles, le bibliothécaire ayant été obligé de trouver un autre bureau pour travailler. Ce manque est également ressenti par le personnel uniquement présent dans la Bibliothèque Municipale. Ce n'est pas toujours bien pensé et bien conçu pour le travail. Il y a eu des agrandissements successifs, ce qui fait que l'espace n'est pas forcément optimisé pour le travail. Plusieurs rajouts ont été faits postérieurement à l'organisation déjà en place. On constate ainsi, au sein des bureaux personnels, beaucoup de compartimentations réalisées grâce à des baies vitrées (voir illustration 4) ou à l'aménagement intérieur (avec le cas d'une séparation avec des étagères par exemple).



Illustration 4: Exemple de cloison dans les espaces internes de la bibliothèque Toussaint

Il y a aussi eu plusieurs réaménagements successifs lors de la première informatisation. Le circuit du livre a été revu. Grâce au cabinet du cahier des charges, ils se sont aperçus que les livres adultes de la bibliothèque Toussaint arrivaient au niveau -1, à savoir au parking de la bibliothèque, pour remonter au bureau du deuxième étage (où se situaient anciennement les salles de travail internes des bibliothécaires) pour ensuite redescendre à l'équipement au niveau -1 et enfin remonter en salle de lecture publique. Ce circuit était donc très fastidieux. Il révèle l'ensemble des soucis engendrés par une bibliothèque s'échelonnant sur plusieurs étages, et rend incontournable la présence d'un ascenseur d'envergure pour accueillir les chariots, mais qui soit également à proximité des différents bureaux. Les bibliothécaires ont donc été installé au niveau du parking afin de réduire les déplacements des documents et économiser du temps et des aller-retours incessants du personnel.

Autre évolution notable, celui de l'espace « lire autrement » qui était dédié aux handicapés (qui était équipé de logiciels de lecture de la presse). Il fut utilisé jusqu'en 2015, mais ce service n'accueillait plus d'usagers, il a donc été reconvertis en service de traitement du patrimoine pour le personnel, car il y

avait eu deux recrutements et que ces bibliothécaires étaient « nomades »⁷⁷, allant d'un bureau de travail à un autre, car ils n'en avaient pas d'attitré. Cependant, le problème de ces nouveaux bureaux réside dans le fait qu'ils soient situés juste à côté d'un parc de jeux pour enfants qui est en face de la bibliothèque, et que cela provoque des désagréments à cause du bruit que cela peut provoquer.

3.2 Des réaménagements et des nouvelles structures qui ne sont pas toujours adaptés

Au sein de la récente bibliothèque Nelson Mandela, l'espace dévolu aux professionnels fait environ 25m² avec tous les bureaux rassemblés. Deux raisons expliquent ce choix : premièrement, c'est d'abord un gain d'espace conséquent, la principale activité des bibliothécaires se trouvant en service public, qui se trouve donc logiquement privilégié ; deuxièmement, il s'avère que c'est un bon moyen de favoriser une cohésion de groupe et le dialogue entre le personnel. L'espace est caractérisé par la présence d'une fenêtre donnant vers l'intérieur du bâtiment entre les bureaux et les services publics (voir illustration 5). C'est un choix de l'architecte pour augmenter la luminosité. C'est également un avantage pour la surveillance du petit secteur adulte excentré de l'accueil, et cela optimise ainsi les espaces et les besoins de présence du bibliothécaire en plusieurs lieux donnés. Un cas de figure qui se rencontre dans d'autres bibliothèques et même à l'international, avec l'exemple d'une bibliothèque en Suède dont les espaces de surveillance se situent au milieu, surélevés et uniquement entourés de parois vitrées donc à la vue de tous. La salle de repos, quant à elle, devait initialement se trouver dans le bureau doté d'une fenêtre sur l'intérieur de la bibliothèque, mais Martine Legué souhaitait un espace de détente qui soit intégralement coupé du reste de la bibliothèque. Cette salle peut aussi servir de salle de réunion. En revanche, il n'y a pas de magasin à la bibliothèque Nelson Mandela, c'est ici l'un des avantages d'être un établissement de quartier. Elle ne possède pas la mission de conservation du patrimoine, ce rôle étant géré par la bibliothèque centrale.

⁷⁷ Entretien avec Madame Christine THAREL-DOUSPIS, bibliothécaire à la bibliothèque municipale Toussaint, 24/05/2017.

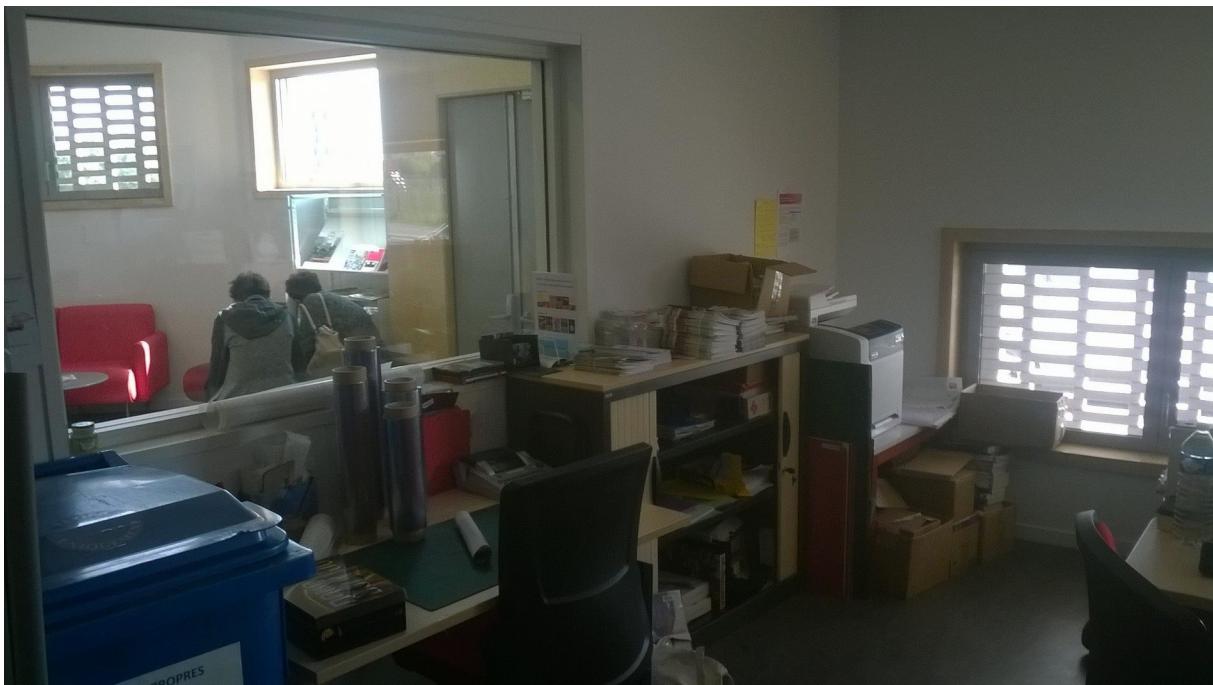


Illustration 5: Bureau interne avec visibilité sur l'espace de lecture de la bibliothèque Nelson Mandela

La médiathèque Toussaint a donc comme mission supplémentaire d'acquérir et de conserver les documents issus du dépôt légal. Plusieurs réaménagements ont eu lieu concernant les magasins. Des agencements multiples ont régulièrement lieu dans l'objectif d'économiser un maximum de place, nécessitant la mise en place de compactus. C'est un espace en constante évolution qui implique une nouvelle accoutumance régulière de la part des bibliothèques et des bibliothécaires. De plus, c'est une obligation afin d'empêcher que l'espace de stockage des documents n'empiète sur les bureaux de travail internes des bibliothécaires. Selon les estimations des professionnels en charge du dépôt légal à la bibliothèque Toussaint, il ne resterait qu'une marge inférieure à dix ans avant que les magasins ne soient saturés. À terme, la solution résiderait dans le déplacement des documents du dépôt légal dans un lieu externe à la médiathèque, ce qui devrait probablement inciter du personnel à prendre place dans un autre lieu également.

Cette solution apparaît viable, notamment parce que les espaces dédiés aux professionnels sont déjà limités. C'est un problème qui a motivé l'établissement de travaux au cours de l'an 2000, concernant un agrandissement des bureaux du personnel situés au deuxième étage. Néanmoins, les nouveaux locaux, qui ont été en fait réaménagés ou créé à la suite d'un cloisonnement (voir illustration 6), n'ont pas été pensés en même temps que la mise en place du chauffage. En conséquence, les nouveaux locaux n'étaient pas tous équipés de chauffage, comme dans le nouvel espace en section jeunesse. Le système qui a été installé ne produit pas assez de chaleur, car le radiateur s'avère trop petit. L'isolation est un

problème récurrent à la médiathèque Toussaint, surtout au deuxième étage. En effet, « dès les premiers jours de chaleur, aussi bien pour le personnel que pour le public. Il est évident qu'imposer un espace surchauffé à des femmes enceintes ou jeunes enfants peut apporter des risques »⁷⁸.

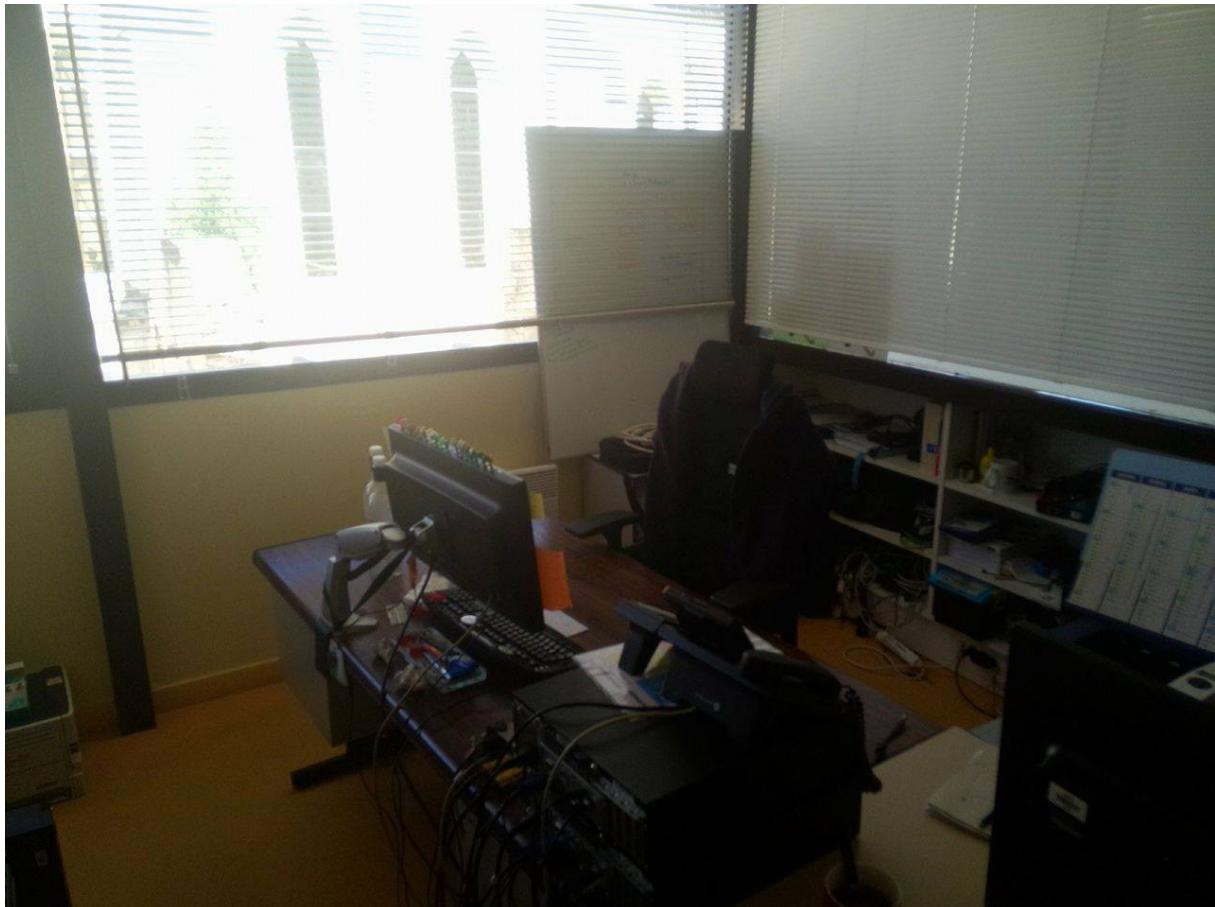


Illustration 6: Bureau de bibliothécaire rajouté dans le secteur jeunesse de la bibliothèque Toussaint

78 Voir annexe.

Conclusion

À travers cette étude, nous avons constaté quelles ont été les étapes successives, selon une approche matérielle et spatiale, qui ont façonné le métier de bibliothécaire tel qu'il est aujourd'hui au sein des bibliothèques publiques. Il y a d'abord eu une lente considération des besoins professionnels et de l'espace mis à disposition depuis le temps du « local » au XIX^e siècle, non-équipé de mobilier adapté et qui a conduit à de multiples problèmes d'organisation, de conservation et de diffusion du savoir, bien qu'il ne s'agit pas encore d'une mission réellement dévolue aux bibliothèques comme aujourd'hui. Aucun outil spécifique de travail n'était reconnu pour le bibliothécaire, surtout lorsque l'on sait que la profession n'exigeait pas de formation ou d'apprentissage spécifique, et que le personnel était essentiellement constitué d'érudit à la retraite. Ceci est révélateur du manque de considération pour ces institutions et des faibles moyens qui leur étaient alloués, ne leur permettant alors pas de s'équiper comme il se doit et surtout de disposer d'une superficie convenable.

Les premiers fournisseurs spécialisés ne sont apparus qu'à la fin du XIX^e siècle, au moment des premières considérations pour le monde des bibliothécaires et en parallèle des premières théorisations du monde des bibliothèques et des besoins matériels et spatiaux des bibliothécaires. Il en a résulté des offres spécialisées pour le personnel, mais en particulier pour les espaces de rangement des ouvrages. Cependant, des éléments de mobilier pensés et conçus pour les réalités du métier ont été progressivement proposés par ces fournisseurs, un véritable progrès pour les conditions de travail du bibliothécaire. Cet avancement est concrétisé par la présence du monde des bibliothèques au sein de l'exposition universelle de Paris en 1937. Cette reconnaissance coïncide avec une meilleure considération des pouvoirs politiques pour les bibliothèques, qui a eu lieu au cours de l'entre-deux-guerres et après la Seconde Guerre mondiale. Cela s'est traduit par un budget plus conséquent, et un métier qui a gagné en technicité avec des améliorations en termes de conservation des ouvrages par exemple puis d'innovation technologique, comme l'élaboration de monte-charge pour les documents entre autres.

Par la suite encore, d'autres théorisations sont venues enrichir les réflexions sur le type d'organisation du bâtiment, notamment celles de Jean Bleton, qui a été en charge de la reconstruction des bibliothèques sinistrées après la Seconde Guerre mondiale. Il fut à l'origine de plusieurs ouvrages énonçant les conditions idéales de travail pour les bibliothécaires. Cependant, ses recommandations tranchent toujours avec la réalité des bibliothèques envers lesquelles il y a encore peu d'investissements de la part des pouvoirs publics. Ce n'est qu'avec le libre accès généralisé, pendant les décennies 1960 et 1970, que les bibliothèques ont réellement vécu un tournant, particulièrement avec la volonté de diffuser les savoirs. Une orientation qui s'est traduite par une nouvelle façon de penser la bibliothèque, qu'il illustre le bouleversement du circuit du livre.

Après cela, ce fut l'intégration de nouveaux médias puis de l'informatique qui révolutionna le monde des bibliothèques, reforgeant en profondeur les modes de travail du bibliothécaire. L'ordinateur a apporté des avantages sensibles dans le métier, permettant en particulier de numériser le catalogue, mettant un terme à d'anciennes pratiques et rendant obsolètes certains éléments de mobilier comme les tiroirs à fiches. Un renouveau des bibliothèques qui est exprimé également dans l'essor de nouvelles bibliothèques, surtout depuis les années 1980, et qui à l'inverse de la première moitié du siècle, ne répondent plus à un plan presque standardisé. En effet, la multiplication des usages en bibliothèque, comme l'animation culturelle et l'apparition d'espaces faisant offices de lieu de rencontre, ainsi que l'avènement souvent imprévisible et rapide des nouvelles technologies, peuvent vite rendre obsolètes certains plans d'organisation de bibliothèque. Celles-ci sont aujourd'hui bien différentes les unes des autres, que ce soit en fonction de leur ancienneté que dans les missions qu'elles ont à charge en fonction qu'elles soient des bibliothèques de quartier ou non.

Nous avons pu remarquer un tel constat à travers l'étude de cas réalisé sur la médiathèque Toussaint d'Angers et son annexe la bibliothèque Nelson Mandela. Beaucoup de différences résidaient dans la différence d'âge des établissements, et dans le fait qu'ils soient d'un statut différent, l'un central, et l'autre de quartier. Cela a un impact certain sur la manière d'exercer le métier de bibliothécaire, la taille de l'établissement joue forcément un grand rôle, le personnel d'une petite bibliothèque, comme celle de Nelson Mandela, est plus polyvalent, car composé d'une équipe plus petite et évoluant dans un espace modeste. De plus, elle n'a pas à charge la conservation du dépôt légal, ce qui, à la médiathèque Toussaint, possède un impact sur la disponibilité des espaces professionnels. Or, dans les deux cas, on remarque que la superficie attribuée aux bureaux internes des bibliothécaires est modeste, voire insuffisante. Un souci qui persiste même au sein de la nouvelle structure de la bibliothèque Nelson Mandela. C'est pourquoi l'équipe de bibliothécaires en charge du projet a dû faire preuve d'astuce pour optimiser les espaces, comme mettre en place un espace composite à l'entrée du bâtiment, qui fait à la fois office d'accueil, de banque de prêt / retour, et de bureau de travail.

Enfin, il convient de revenir sur l'importance des conditions matérielles de travail du bibliothécaire vis-à-vis de son confort dans l'exercice de son métier et surtout de sa santé. Beaucoup d'éléments sont à prendre en compte, à commencer par le plan même de la bibliothèque. Il doit savoir conjuguer la réponse aux besoins très variés et divers d'une bibliothèque publique, celle au confort du personnel, celles aux normes de sécurité et puis celles aussi aux normes plus récentes d'accès pour les handicapés. Autant dire qu'il s'agit d'un enjeu de taille, possédant une influence sur l'organisation des espaces de travail des bibliothécaires qui ne représentent pas toujours une priorité en comparaison des espaces de lectures et du confort des usagers. Le personnel devant alors souvent se contenter des espaces restants.

Cette étude nous aura permis de mettre en exergue des notions élémentaires sur les conditions de travail qui sont dévolues à tous les bibliothécaires, car cela influe en profondeur sur la profession. Ce travail de recherche m'a révélé à quel point une bibliothèque, en tant que bâtiment, avec ses

équipements et ses outils de travail, peut façonner le métier de bibliothécaire. Une grande diversité règne dans le monde des bibliothèques publiques françaises, où chaque édifice, avec ses caractéristiques propres, induit un personnel qui doit s'adapter aux réalités matérielles qui y sont présentes. C'est un aspect incontournable de la profession qui concerne l'intégralité des professionnels travaillant en bibliothèque. C'est pourquoi un tel sujet mérite une réflexion de la part de quiconque est, ou entend devenir, un ou une bibliothécaire.

Annexes

1. Le questionnaire d'enquête, également disponible au lien suivant : <https://goo.gl/forms/uLN0WUH4opwcUHbH3>

Quel est votre sexe ?
- <i>Homme</i>
- <i>Femme</i>
Quel est votre année de naissance ?
Quel est le numéro de département dans lequel vous exercez ?
Quel est l'intitulé de votre statut professionnel ?
Depuis combien d'années exercez-vous en bibliothèque ?
Dans quel type d'établissement exercez-vous actuellement ?
- <i>une médiathèque centrale d'une agglomération de plus de 50 000 habitants</i>
- <i>une médiathèque d'une agglomération de plus de 50 000 habitants</i>
- <i>Une bibliothèque annexe</i>
- <i>Une bibliothèque universitaire</i>
Si vous êtes affecté(e) à un service en particulier ou dans lequel vous êtes amené à travailler majoritairement, quel est-il ? (exemple : en salle de traitement ou bien en service public au contact des usagers)
Selon vous, quels outils de travail mériteraient d'être acquis, remplacés ou encore retirés ? Et pourquoi ? (exemple : posaient-ils des problèmes de santé pour le personnel ? Étaient-ils obsolètes ?)
Le budget de la bibliothèque vous semble-t-il suffisant pour fournir des outils de travail adaptés ?
- <i>Oui</i>
- <i>Non</i>
En fonction des caractéristiques à considérer dans l'obtention d'un nouvel élément de mobilier utile à votre travail (banque de prêt/retour, chaise de bureau, chariots à documents, etc.) lesquelles vous semblent prioritaires ?
- <i>Robustesse</i>
- <i>Ergonomie</i>
- <i>Modularité</i>
- <i>Prix</i>
- <i>Fonctionnalité</i>
- <i>Esthétisme</i>
Quels sont les domaines principaux dans lesquels l'usage de l'outil informatique par les bibliothécaires représente un avantage ?
- <i>Les prêts / retours</i>

- *Le catalogage*
- *La communication envers les usagers*
- *Les activités culturelles organisées par la bibliothèque*
- *Les partenariats*

Au cours de votre journée de travail, quelle est la proportion de temps passé en moyenne devant un écran informatique ?

- *Supérieure à 80%*
- *Entre 80% et 60%*
- *Entre 60% et 40%*
- *Entre 40% et 20%*
- *Inférieure à 20%*

Avez-vous été formé(e) aux compétences informatiques nécessaires à vos fonctions (maîtrise des logiciels, du SIGB, etc.)?

- *Oui*
- *Non*

Avez-vous éprouvé(e) des difficultés d'adaptation face à l'usage de l'informatique en général ou à celui d'un nouveau logiciel ?

- *Oui*
- *Non*

Si "oui" à la question précédente, auriez-vous désiré(e) un accompagnement ?

- *Oui*
- *Non*

Disposez-vous d'un espace bureautique attitré ou collectif ?

- *individuel*
- *collectif*

Quels sont les espaces dans lesquels vous passez le plus temps pendant votre journée de travail ?

- *Dans les bureaux*
- *A l'accueil*
- *En salle de lecture*
- *Autre*

Certains de ces espaces imposent-ils des contraintes spécifiques pour votre travail (exemple : dans l'articulation des différents secteurs de la bibliothèque entre eux, ou causé par un élément / concept architectural particulier) ? Si oui, lequel / lesquelles ?

2. Plans proposés par Jules Cousin dans son ouvrage « *De l'Organisation et de l'administration des bibliothèques publiques et privées. Manuel théorique et pratique du bibliothécaire* »

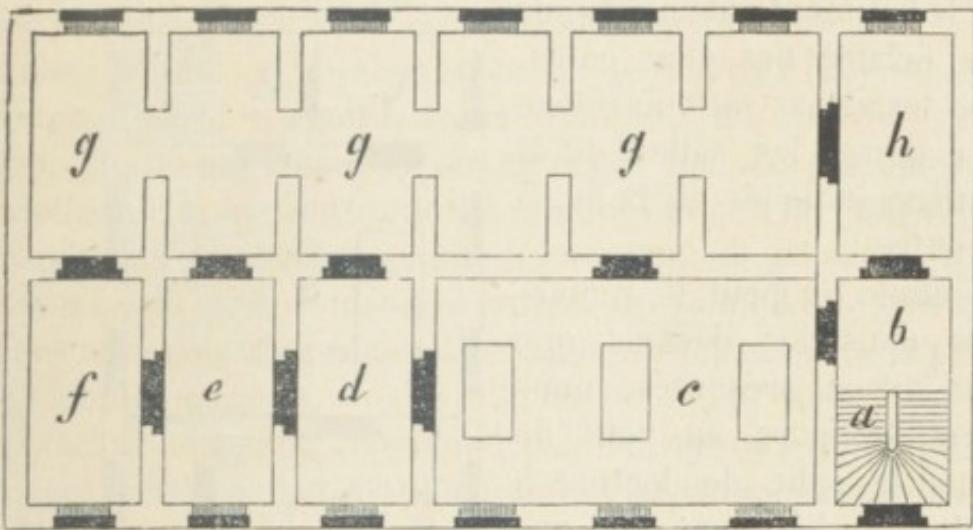


Figure 1.

LÉGENDE : *a*, escalier ; *b*, palier et vestibule ; *c*, salle de lecture avec ses tables ; *d*, cabinet du bibliothécaire ; *e*, salle de service ; *f*, salle des manuscrits ; *g*, grande salle de la bibliothèque ; *h*, débarrassoir et ustensiles de propreté.

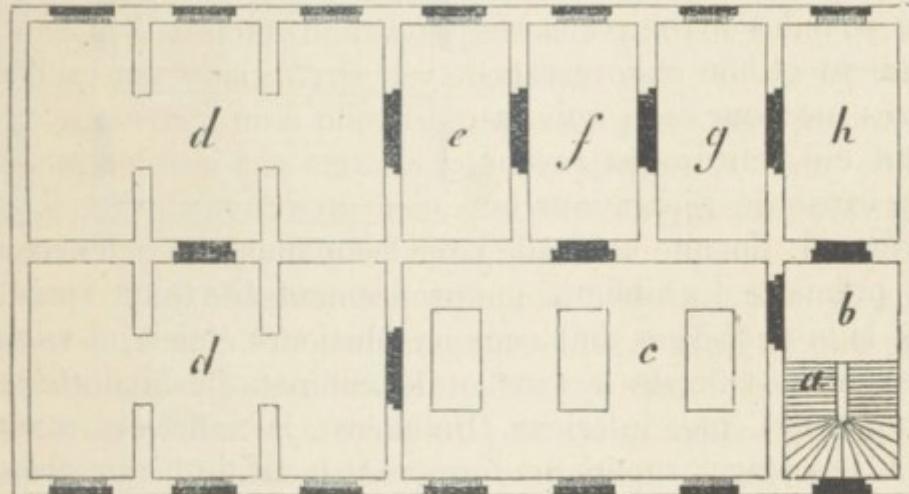
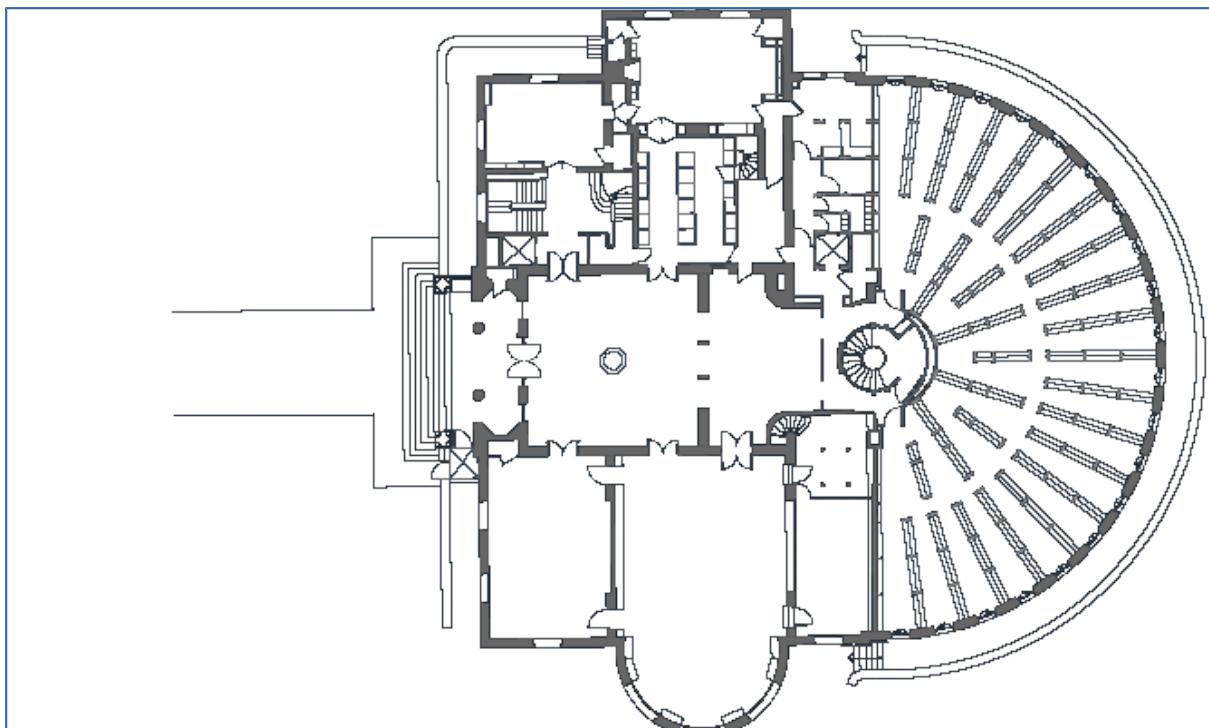


Figure 2.

LÉGENDE : *a*, escalier ; *b*, palier et vestibule ; *c*, salle de lecture avec tables ; *d*, double salle de la bibliothèque ; *e*, salle des manuscrits ; *f*, cabinet du bibliothécaire ; *g*, salle de service ; *h*, débarrassoir et ustensiles de propreté.

3. Plan de la bibliothèque de Reims (1920)



Source : http://rrcarchitectes.pagesperso-orange.fr/img/etudier/6_ill_plan.gif

4. Extrait de l'ouvrage de « *Bibliothèques : organisation, technique, outillage, s.n.* »

Le COLMA pour FASCICULES et REVUES

permet l'ouverture — à plat — des documents qu'il contient. La pose ou le retrait de chaque « numéro » ou fascicule n'entraîne le déplacement d'aucun autre numéro ou fascicule antérieurement classé.

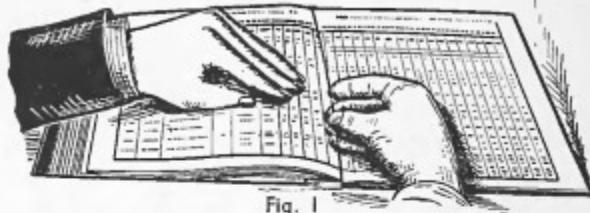


Fig. 1

MODE D'EMPLOI

- 1^o Retirer les tringles du classeur en les prenant par le milieu et en utilisant pour ce faire leur flexibilité;
- 2^o Ouvrir par le milieu le fascicule à relier, le mettre à plat sur le classeur;
- 3^o Introduire successivement les deux bouts de la tringle dans les barres d'encastrement en haut en bas, toujours en utilisant la flexibilité du métal.

La LISEUSE COLMA pour LIVRES BROCHES

offre une protection égale à celle de la reliure, pour un prix très inférieur.

MODE D'EMPLOI

- 1^o Retirer les tringles en les prenant par le milieu et en utilisant leur flexibilité.
- 2^o Placer le dos du livre sur celui de la liseuse en tenant le livre par la tranche.
- 3^o Ouvrir le livre au milieu des 3^e et 4^e cahiers. Intercaler ensuite les deux extrémités de la tringle dans les barres d'encastrement en haut et en bas, en utilisant toujours la flexibilité du métal.
- 4^o Procéder de même au 3^e ou 4^e cahier en partant de la fin du livre.

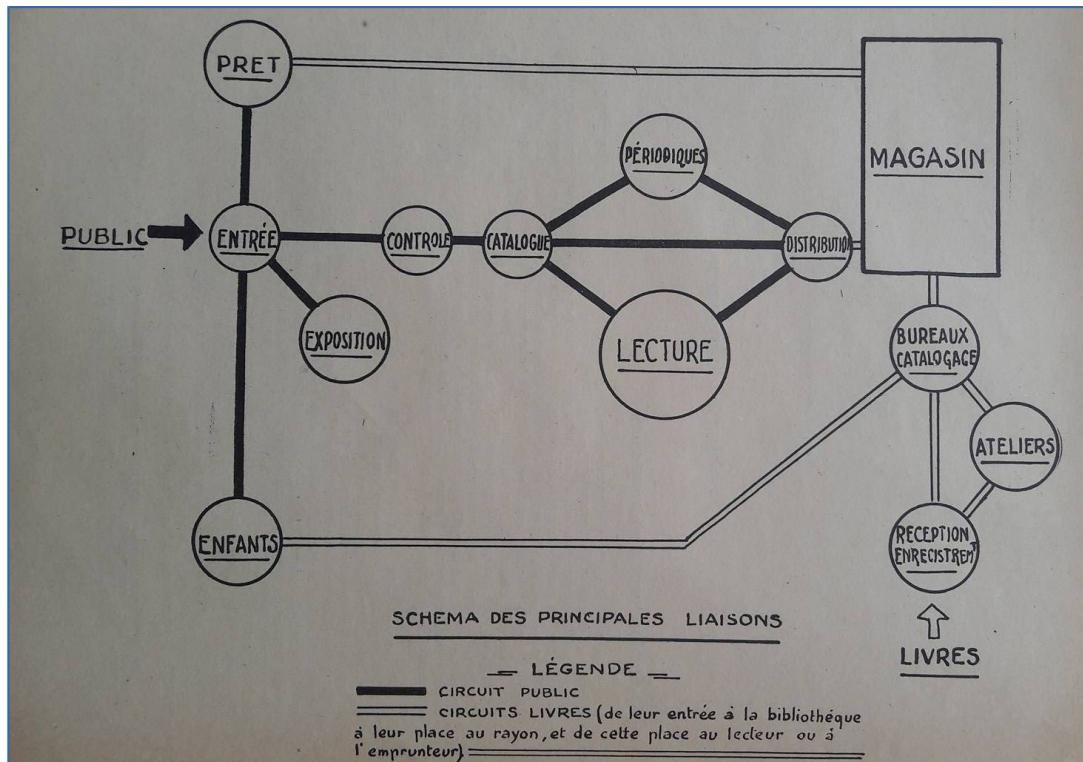
Le livre se trouve ainsi relié.

AVIS IMPORTANT. — Placer toujours la tringle au milieu d'un cahier sur le fil de brochage. Tenir le livre debout comme indiqué ci-dessus et **non** à plat.



Fig. 2.

5. Schéma présent dans l'ouvrage de Jean Bleton, « *Local et mobilier des bibliothèques publiques* »

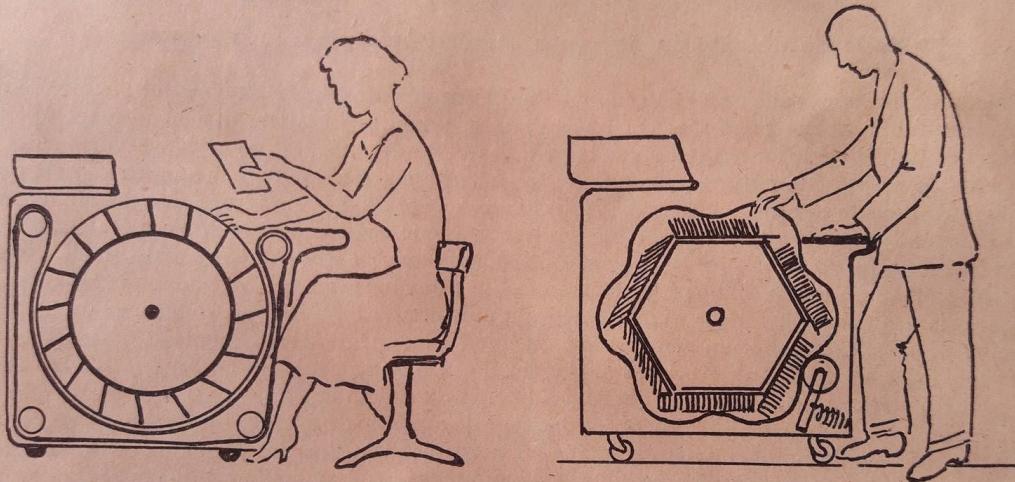


6. Salle de lecture de la Bibliothèque Nationale de Strasbourg, construite en 1895.



Source de la photo : https://fr.wikipedia.org/wiki/Biblioth%C3%A8que_nationale_et_universitaire_%28Strasbourg%29#/media/File:Salledelecture.jpg

7. Schéma présentant les systèmes à fichiers rotatifs, présent dans l'ouvrage de Jean Bleton, « *Local et mobilier des bibliothèques publiques* »



Fichiers rotatifs.

Fig. 20. Type « Rolling »

Fig. 21. Type « Sipan »

Bibliographie

Manuels généraux

BARBIER, Frédéric, *Histoire des bibliothèques : D'Alexandrie aux bibliothèques virtuelles*, Malakoff : Armand Colin, 2016, 304 p.

BARNETT, Graham Keith, *Histoire des bibliothèques publiques en France de la Révolution à 1939*, Paris : éd. Du Cercle de la librairie, 1987, 489 p.

CARROUX, Hélène, *Architecture et lecture : les bibliothèques municipales françaises, 1945-2002*, Paris : Ed. A. et J. Picard, 2008, 318 p.

POULAIN, Martine (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises : les bibliothèques au XX^e siècle (1914-1990)*, t.4, Paris : éd. Du Cercle de la librairie, 2009, 1187 p.

VARRY, Dominique (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises : Les bibliothèques de la Révolution et du XIX^e siècle (1789-1914)*, t.3, Paris : éd. Du Cercle de la Librairie, 2009, 922 p.

Manuels de bibliothéconomie et ouvrages d'avant la Seconde Guerre mondiale

« Un bibliothécaire », *Exposé succinct d'un nouveau système d'organisation des bibliothèques publiques*, Montpellier, 1845, 29 p.

CAIN, Julien (introduction), *Bibliothèques : organisation, technique, outillage*, s.n., éditions Denoël, 1937, 22 p.

CONSTANTIN, Léopold-Auguste, *Bibliothéconomie ou Nouveau manuel complet pour l'arrangement, la conservation et l'administration des bibliothèques*, Paris : Roret, 1841, 83 p.

COUSIN, Jules, *De l'Organisation et de l'administration des bibliothèques publiques et privées. Manuel théorique et pratique du bibliothécaire*, Paris : G. Pedone Lauriel, 1882, 374 p.

CROZET, Léo, *Manuel pratique du bibliothécaire*, Paris : E. Nourry, 1932, VIII-279 p.

MAIRE, Albert, *Manuel pratique du bibliothécaire : bibliothèques publiques, bibliothèques universitaires, bibliothèques privées, suivi 1^o d'un lexique des termes du livre, 2^o des lois, décrets, etc., concernant les bibliothèques universitaires de 1837 à 1894*, s.n., A. Picard et fils, 1896, 24 p.

RICHOU, Gabriel, *Traité de l'administration des bibliothèques publiques : historique, organisation, législation*, Paris : Paul Dupont, 1885, 421 p.

Sur les espaces en bibliothèque

AUBRY, Alexia, *L'aménagement intérieur des bibliothèques de lecture publique en France, XX-XXI^e siècle*, 81 p. Mémoire de Master 1 Bibliothèques : Angers, 2016.

BISBROUCK, Marie-Françoise, « Les bibliothèques universitaires », in *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2000, n^o 3, p. 31-38.

BISBROUCK, Marie-Françoise, GASCUEL, Jacqueline, « Quels espaces pour la bibliothèque ? », in *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1985, n^o 1, p. 6-17.

BISBROUCK (dir.), Marie-Françoise. « Bibliothèques d'aujourd'hui », in *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2015, n^o 4, p. 234-236.

BLETON, Jean, *Local et mobilier des bibliothèques publiques*, Paris : SEVPEN, 1958, 150 p.

BLETON, Jean, « Les magasins à livres dans les bibliothèques françaises du début du XIX^e siècle à nos jours », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1956, n^o 3, p. 183-206.

BODEUR-CREMIEUX, Clément, « Heurs et malheurs d'un maître d'ouvrage : », in *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2008, n^o 4, p. 19-24.

CANTIE, Philippe, LEBERTOIS, François, LUPONE, Luc, ROTHLIN, Cécile, « La lumière dans les bibliothèques », in *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2007, n^o 1, p. 42-50.

CARBONNEIL, Françoise, « Quel impact du numérique sur l'architecture des bibliothèques ? », in *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2016, n^o 8.

CHASSE, Jacqueline, Direction des Bibliothèques de France, *Instructions sommaires sur l'organisation et le fonctionnement des bibliothèques publiques, conservation des documents*, s.n., Centre national de documentation pédagogique, Paris, 1954, 44 p.

COLINET, Elodie, *Halls d'entrée de bibliothèques : entre seuil et accueil*, 91 p. Mémoire d'étude pour le diplôme de conservateur des bibliothèques : Lyon : Enssib, 2009

COLLET, Anne-Christine, *Le choix et l'organisation spatiale du mobilier d'une médiathèque : l'exemple de la Médiathèque de Neudorf à Strasbourg*, 162 p. Mémoire d'étude pour le diplôme de conservateur des bibliothèques : Lyon : Enssib, 1992

DANIS, Sophie, « La nouvelle BPI à l'usage : », in *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2008, n° 4, p. 12-18.

DUSSERT, Isabelle, SOLOMIAC Jacqueline, *L'équipement mobilier des bibliothèques*, 112 p. Mémoire d'étude pour le diplôme de conservateur des bibliothèques : Lyon : Enssib, 1982

GARRIAUX, Hélène, « Innover en bibliothèque : l'architecte, l'usager et le bibliothécaire », in *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2016, n° 9.

GASCUEL, Jacqueline, « De la quête d'un local à l'appropriation d'une architecture », in *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2007, n° 1, p. 22-27.

GASNIER, Carole, *Penser le mobilier en bibliothèque*, 115 p. Mémoire d'étude pour le diplôme de conservateur des bibliothèques : Lyon : Enssib, 2014.

HOCH, Philippe, « Bibliothèques, une nouvelle génération, dix ans de constructions pour la lecture publique » in *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1993, n° 6, p. 105-106.

LEDOUX, Élise, BISSONNETTE, Lise, *La bibliothèque, un lieu de travail, guide pratique en ergonomie pour concevoir les espaces*, Montréal : les éditions ASTED, 2006, 145 p.

LE SAUX, Annie, « Des bibliothèques à vivre : usages, espaces, architectures », in *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2009, n° 6, p. 88-89.

PROST, Elisabeth, ESNAULT, Nathalie, *Déménager une bibliothèque*, Paris : éditions du Cercle de la Librairie, 2003, 222 p.

RICHTER, Brigitte, « Espaces de la lecture », in *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1988, n° 6, p. 444-449.

RIVA, François, RIVA, Jacques, « La mise en vie des espaces de bibliothèques », in *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2000, n° 3, p. 70-77.

UTARD, Jean-Claude, « Bibliothèques hybrides, bibliothèques à la carte », in *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2008, n° 2, p. 79-80.

VALOTTEAU, Hélène, *Couleurs en bibliothèque : architecture, signalétique, esthétique*, 147 p. Mémoire d'étude pour le diplôme de conservateur des bibliothèques : Lyon : Enssib, 2011

Sur le métier de bibliothécaire

ALIX, Yves (dir.), *Le métier de bibliothécaire*, Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 2010, 565 p.

BACH, Charles Henri, ODDON Yvonne, *Petit guide du bibliothécaire*, Paris : Armand Colin, 1964, 182 p.

BEDARIDA, Marc, « L'utile est-il le beau ? », in *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2000, n° 3, p. 27-30.

BETTANT, Audry, *Histoire de la formation du bibliothécaire : du DTB à l'ENSB (1932-1963)*, 97 p. Mémoire d'étude pour le diplôme de conservateur des bibliothèques : Lyon : Enssib, 2012

CALENGE, Bertrand (dir.), *Mettre en œuvre un plan de classement*, Villeurbanne : Presse de l'enssib, 2009, 199 p.

CALENGE, Bertrand, « Un outil de gestion des collections », in *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1994, n° 6, p. 14-20.

DIALLO, Malik, HAQUET, Claire. « Du passé ne faisons pas table rase », in *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2016, n° 4.

LAFON, Fabien, *Histoire de la formation des bibliothécaires : il y a 50 ans, l'ENSB (1963-1991)*, 117 p. Mémoire d'étude pour le diplôme de conservateur des bibliothèques : Lyon : Enssib, 2014

LECLAIRE, Céline, « S'asseoir, braconner, se courber : le vocabulaire des corps à la médiathèque », *in Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2010, n° 6, p. 59-64.

PREVOTEAU, Marie-Hélène, UTARD, Jean-Claude, « Manuel de bibliographie générale », *in Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2006, n° 3, p. 130-131.

RICHE, Delphine, *La conception du métier de bibliothécaire dans les manuels de formation des années 1880-1890 à travers trois exemples : Jules Cousin, Léopold Delisle et Albert Maire*, 83 p. Mémoire d'étude pour le diplôme de conservateur des bibliothèques : Lyon : Enssib, 2009

RICHTER, Brigitte, Richter, Nöe, MENIL, Marcelle, *Précis de bibliothéconomie*, München New York Paris : 1982, K.G. Saur, 233 p.

VIDAL ,Jean-Marc (dir.), *Faire connaître et valoriser sa bibliothèque : communiquer avec les publics*, Nancy : Presse de l'enssib, 2012, 180 p.

WAGNER, Pascal, « Mise en espace des collections dans une médiathèque : », *in Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2008, n° 4, p. 44-49.

Site internet de l'ENSSIB, disponible sur : <http://www.enssib.fr/le-dictionnaire> (consulté le 6/06/2017)

Site internet de Biblioannuaire, disponible sur : <http://www.biblioannuaire.fr/annuaire/consulter-l-annuaire-3/supports-de-communication> (consulté le 6/06/2017)

Site internet de Agorabib, disponible sur : <http://www.agorabib.fr/> (consulté le 6/06/2017)

Sources

Entretien avec Madame Martine LEGUE, bibliothécaire à la bibliothèque de quartier Nelson Mandela, 31/04/2017

Entretien avec Madame Christine THAREL-DOUSPIS, bibliothécaire à la bibliothèque municipale Toussaint, 24/05/2017

Questionnaire d'enquête à l'attention du personnel travaillant en bibliothèque (à retrouver en annexe)

Table des annexes

1. Le questionnaire d'enquête, également disponible au lien suivant : https://goo.gl/forms/uLN0WUH4opwcUHbH3.....	62
2. Plans proposés par Jules Cousin dans son ouvrage « <i>e l'Organisation et de l'administration des bibliothèques publiques et privées. Manuel théorique et pratique du bibliothécaire</i> ».....	64
3. Plan de la bibliothèque de Reims (1920).....	65
4. Extrait de l'ouvrage de « <i>Bibliothèques : organisation, technique, outillage, s.n.</i> ».....	66
5. Schéma présent dans l'ouvrage de Jean Bleton, « <i>Local et mobilier des bibliothèques publiques</i> ».....	67
6. Salle de lecture de la Bibliothèque Nationale de Strasbourg, construite en 1895.....	68
7. Schéma présentant les systèmes à fichiers rotatifs, présent dans l'ouvrage de Jean Bleton, « <i>Local et mobilier des bibliothèques publiques</i> ».....	69

Table des illustrations

Illustration 1: Bureau d'accueil de la bibliothèque Nelson Mandela.....	49
Illustration 2: Discothèque de la bibliothèque Toussaint.....	52
Illustration 3: Bureaux des bibliothécaires dans le secteur jeunesse de la bibliothèque Toussaint.....	54
Illustration 4: Exemple de cloison dans les espaces internes de la bibliothèque Toussaint.....	55
Illustration 5: Bureau interne avec visibilité sur l'espace de lecture de la bibliothèque Nelson Mandela...57	
Illustration 6: Bureau de bibliothécaire rajouté dans le secteur jeunesse de la bibliothèque Toussaint.....58	

Table des matières

INTRODUCTION.....	5
I. MUTATIONS ET PROFESSIONNALISATION : OUTILS ET ESPACES DE TRAVAIL DÉFINIS ET REDÉFINIS (XIXE - MOITIÉ DU XXE SIÈCLE).....	11
1. Des bibliothèques modestes et un manque de reconnaissance professionnelle.....	11
1.1 L'absence d'une reconnaissance professionnelle pour le bibliothécaire.....	11
1.2 À partir des années 1830 : une première théorisation des besoins du bibliothécaires.....	13
1.3 Pratiques, outils et mobilier spécifiques en bibliothèque ?.....	14
1.4 Des progrès mais la persistance d'un retard national.....	16
2. La reconnaissance d'une professionnalisation et d'un équipement spécifique (fin XIXe-1945)	17
2.1 De nouveaux secteurs en bibliothèque et les premières innovations techniques.....	17
2.2 Des tendances qui commencent à être définies dans les manuels de bibliothéconomie.....	18
2.3 Le début du XXe siècle : des bibliothèques expérimentales ?.....	19
2.4 Les premières démarches de fournisseurs spécialisés dans le métier de bibliothécaire.....	21
3. Reconstruction d'après-guerre et libre accès : changement d'approche des bibliothécaires pour leur lieu de travail.....	24
3.1 Vers la prise en compte d'un lectorat de masse et une pleine professionnalisation du bibliothécaire..	25
3.2 Un idéal bibliothéconomique reformulé.....	25
3.3 Des bibliothèques conçues pour aller « au-devant des lecteurs »... quelle est la place pour les bibliothécaires ?.....	27
3.4 Des moyens matériels encore limités.....	29
3.5 L'importance d'anticiper les conditions de travail du bibliothécaire.....	29
II. LES INNOVATIONS ET L'AMÉNAGEMENT AU SEIN DES BIBLIOTHÈQUES D'AUJOURD'HUI : QUELS ENJEUX POUR LE BIBLIOTHÉCAIRE ?.....	31
1. De bibliothèque à médiathèque : une transition d'abord technologique.....	31
1.1 Quels événements ont conduit à la multiplication des outils et des espaces de travail du bibliothécaire ?.....	31
1.2 L'avènement des nouvelles technologies et de l'outil informatique.....	33
1.3 Quel usage des nouvelles technologies de nos jours par les bibliothécaires ?.....	35
1.4 De nouveaux outils de communication.....	36
2. Le bibliothécaire face au choix du mobilier, des espaces et des outils de travail.....	37
2.1 La définition de son espace de travail à travers les besoins de la bibliothèque.....	37
2.2 Les objectifs à définir.....	39
3. Quel choix d'aménagement pour améliorer les conditions de travail ?.....	41
3.1 Des conditions de travail premièrement définies par la physionomie de la bibliothèque.....	41
3.2 Quel aménagement pour quelle condition de travail ?.....	43
3.3 Un rapport étroit entre le bibliothécaire et le matériel qui l'entoure.....	44
3.4 Quid de la santé du personnel ?.....	45
III. UN MODÈLE TYPE DE BIBLIOTHÈQUE INEXISTANT : L'EXEMPLE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE « TOUSSAINT » À ANGERS ET DE SON ANNEXE « NELSON MANDELA ».....	47
1. Deux statuts bien différents.....	47
2. Au contact avec les usagers : quelles approches respectives vis-à-vis des bibliothécaires ?	48
2.1 L'accueil des usagers.....	48
2.2 Espaces de lecture et lieux d'activités culturelles.....	50
3. Quels équipements et aménagements, au regard de l'ancienneté respective des deux établissements, pour les bibliothécaires ?.....	53
3.1 Des espaces et des outils de travail parfois restreints et limités.....	53
3.2 Des réaménagements et des nouvelles structures qui ne sont pas toujours adaptés.....	56
CONCLUSION.....	59

ANNEXES.....	62
BIBLIOGRAPHIE.....	70
TABLE DES ANNEXES.....	75
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	76

ABSTRACT

RÉSUMÉ

En l'espace de deux siècles, les bibliothèques publiques ont connu bien des remaniements dans leur physionomie. Leur organisation spatiale, leur aménagement et leurs équipements ont évolué au gré des innovations technologies et du développement de nouveaux usages en bibliothèque. En leur sein, les bibliothécaires ont à charge de répondre aux missions de leur formation, et se doivent de composer avec les réalités matérielles qui leur sont disponibles. Ce travail de recherche à pour objectif de dévoiler quelles sont les conditions matérielles de ces professionnels, du XIX^e siècle jusqu'à nos jours, et comment celles-ci influencent l'exercice du métier. Pour cela, l'étude s'est axée sur les outils et espaces de travail spécifique des bibliothécaires, des domaines pour lesquels la diversité s'avère souvent être la norme, bien qu'elle détermine la profession.

mots-clés :

Bibliothèques – Histoire
Bibliothèques – Aménagement de l'espace
Bibliothèques – Mobilier
Bibliothécaires – Outils de travail
Bibliothécaires – Espace de travail

In the last two centuries, publics library experienced several modifications in their configuration. Their spatial organisation, planning and equipments have changed with technological innovations and the development of the new uses in library. Within her, librarians must fulfill their missions, according to the profession, and need to practice with the material condition that is available for them. The purpose of this study is to disclose what are the material conditions of this professional, from the 19th century to the present day, and how they influence the practice of the job. Therefore, the study focused on the specific tools and spaces of the librarians, for which the diversity is often the norm, although it's determined the profession.

keywords :

Library – History
Library – Spacial planning
Library – Furniture
Librarians – Work tools
Librarians – Work spaces

ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussigné(e) **Caron Nicolas**
déclare être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une
partie d'un document publiée sur toutes formes de support, y compris l'internet,
constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée.
En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées
pour écrire ce rapport ou mémoire.

signé par l'étudiant(e) le **12 / 06 / 2017**

**Cet engagement de non plagiat doit être signé et joint
à tous les rapports, dossiers, mémoires.**

Présidence de l'université
40 rue de rennes – BP 73532
49035 Angers cedex
Tél. 02 41 96 23 23 | Fax 02 41 96 23 00

Présidence de l'université de
40 rue de rennes – BO 73532
49035 Angers cedex
Tél. 02 41 96 23 23 / Fax 02 41 96 23 00